

Atelier Afrique Noire 2

Parlez vous africain ? Quelle(s) langue(s) pour l'Afrique ? Le cas du Sénégal

Jill Taylor

Cette intervention sera basée sur une enquête que j'ai menée au Sénégal et au Kenya en 1991 (23 heures d'interviews enregistrées), portant sur les changements de code, les mélanges linguistiques, la relation en général entre les langues indigènes et la langue des colons et les implications des différentes politiques linguistiques des ex-pouvoirs coloniaux.

L'ignorance, pour ne pas dire l'indifférence, quant à la situation linguistique en Afrique remonte très loin. C'est en 1967 que le professeur P. Alexandre raconte, parmi tant d'autres anecdotes, qui rappellent toutes la même histoire, avoir répondu au téléphone à la SOAS (School of Oriental and African Studies) pour entendre les mots immortalisés : êtes vous le professeur Africain? (de la langue africaine sous entendu).

Depuis si nous avons repéré près de 2000 variétés linguistiques en Afrique, les non-spécialistes ont toujours du mal à leur accorder le statut de langue : elles s'appellent plutôt patois, dialectes, créoles ou leurs langues. Cette réticence témoigne du peu de valeur dont on les investit. En dernière position dans la hiérarchie linguistique, il n'est pas étonnant que, d'après certains, l'Afrique puisse très bien s'en passer. Et pourtant la destruction massive des langues pendant la période coloniale nous a conduits à accuser aujourd'hui ceux qui faisaient preuve de cette attitude de vandalisme linguistique. Les français ont justifié leur propre politique en parlant d'opportunité : chaque petit Africain aurait l'occasion d'acquérir une langue qui lui donnerait accès à toute une sagesse, toute une culture qui n'étaient bien sûr pas les siennes.

En France, au début du siècle, la même situation a abouti à l'extinction quasi absolue des langues régionales, mais dans l'assurance que tout citoyen français pourrait participer pleinement à la vie socio-économique du pays. Cela veut dire ce que cela veut dire. Les anglais, plus tolérants, ont permis, tout en enseignant l'anglais, que les autres cours soient donnés dans les langues indigènes. Résultats décevants pour nous autres idéalistes : le niveau anglais atteint est moins impressionnant que le niveau de français dans les pays francophones ; les langues indigènes mieux soutenues.

Nous avons traité d'interventionnistes les décideurs de la période coloniale. Aujourd'hui nous ressentons la responsabilité de choisir une langue pour l'Afrique. Bien sûr, la situation n'est pas la même : nous ne cherchons pas à imposer une langue, mais à protéger celles qui vivaient bien avant les effets dévastateurs de notre arrivée sur place. S'il est facile d'effacer une langue sans trace, il est presque impossible de ramener à la vie une langue déjà en voie de disparition. Peut-être serait-ce même un tort. Il est évident que l'on ne peut pas faire marche arrière, et rejeter la langue des anciens maîtres.

Ce serait déjà profondément stupide de s'exclure d'emblée de la vie internationale, jeter son passeport au premier monde des pays les plus riches est un suicide économique, surtout dans le contexte de la mondialisation où le monde entier sera de plus en plus appelé à s'exprimer dans une langue étrangère (surtout en anglais). Mais, il ne faut pas pour autant brûler les étapes. La présomption de la supériorité du premier monde est pour la plupart économique. Former des africains monolingues ne parlant qu'une langue européenne reviendrait à créer des apatrides, des bâtards, des clowns dans un monde à deux vitesses, car cette langue leur aurait

été prêtée, ils ne la posséderaient pas de la même manière que les européens, tout en ayant perdu non seulement leur langue maternelle, mais aussi la culture qu'elle personnifiait.

Pour promouvoir ou du moins protéger les langues indigènes que l'on appelle plus dignement de nos jours langues nationales, on estime qu'il faudrait les écrire. Problème double. Premièrement, comment alphabétiser l'Afrique sans privilégier une langue internationale ou une langue nationale ? Deuxièmement, ces langues sont l'expression d'une culture orale et leur donner une forme écrite, aurait des implications pour la vie de toute une société. Ces problèmes ne sont pas insurmontables dans l'absolu : il est tout aussi possible d'écrire le ouolof que le diola, et le choix de la langue à enseigner à l'école se ferait en gros, selon la langue parlée dans chaque région, c'est-à-dire selon la langue des habitants. Mais sur le plan pratique, comment donner dans les délais, voire simultanément, une forme écrite à toutes les langues d'Afrique sans que les langues de la majorité s'imposent et que celles des régions les plus désavantagées sombrent dans l'oubli ? Il va sans dire qu'il faut accorder la même importance à chacune de ces langues. Selon G. Lepschy, en parlant de l'Europe, c'est l'usage qui décide du nombre de langue dont nous avons besoin. Le fait qu'un si grand nombre de variétés parlées en Afrique aient survécu, malgré la politique de la suppression, consciente ou non, est justement la preuve de la force sociale positive de ces variétés. Et c'est justement au niveau local, c'est-à-dire au niveau du peuple et de leurs langues, la preuve que seule une alphabétisation fonctionnelle et efficace sera possible. Évidemment ces propositions coûtent cher, mais toujours moins cher que les lourdes conséquences de l'anéantissement d'une civilisation entière, et qu'il faut donc convaincre les pouvoirs publics, les bailleurs de fonds et les instances d'aide de leur valeur.

Une première condition de toute nouvelle méthode sera qu'elle soit efficace, ce qui trop souvent n'a pas été le cas par le passé. À cet égard, c'est surtout les analphabètes en question qu'il faut persuader de l'utilité de l'alphabétisation, car le succès de toute méthode dépend de leur propre collaboration dans la répartition des connaissances. L'évaluation de la valeur des méthodes portera sur leur pertinence immédiate, c'est-à-dire l'utilité dans les activités de la vie quotidienne locale et la rapidité de la mise en place de l'enseignement (il faut pouvoir acquérir les bases en un mois ou deux et non pas sur plusieurs années). Les bénéfices de l'alphabétisation en langues locales se traduisent par l'adduction d'eau ou la bonne gestion de comptes agricoles ou une meilleure coopération avec les instances d'aide qui aboutit à une responsabilisation locale plus importante. Une alphabétisation intellectuelle ou virtuelle, de nature anonyme et abstraite, ne saurait avoir qu'un intérêt limité, donnant accès à une culture lointaine, ou pire, risque de susciter des rivalités ou des conflits inutiles entre groupes linguistiques différents là où la priorité devrait être la survie de tous et le respect de l'identité individuelle. Au lieu de chercher à imposer une unification précipitée, ce qui risque d'ailleurs de créer plus de divisions, il faut laisser l'unification se faire d'elle-même. Cela vaut aussi pour les variétés à l'intérieur des langues nationales, et il est clair qu'il n'est pas de système écrit assez riche pour être fidèle à toutes les variétés orales quelles que soient la langue et la pauvreté de l'écrit pour exprimer toutes les subtilités de la langue orale est un problème éternel. Les problèmes à éviter proviennent des décisions orthographiques pouvant donner lieu à penser que l'on privilégie une variété régionale au dépend d'une autre. Ainsi, c'est en insistant sur les incapacités de l'écrit par rapport à l'oral, en même temps que sur les avantages tangibles qu'il amènera, que l'on réussira à répandre une alphabétisation fonctionnelle tout en conservant une représentation linguistique vivant de chaque groupe culturel.

Il est clair que dès que l'on introduit l'alphabétisme, on change de culture. De toute façon, une culture orale concurrencée par une culture qui bénéficie du soutien d'une langue internationale écrite, risque de disparaître tout court. À l'époque de la mondialisation, l'Afrique se voit non seulement obligée de changer, mais témoigne d'une modification dans ses besoins et surtout du désir de participer de son propre gré. La promesse qu'il y aura assez à manger pour tous, grâce à la coopération à l'échelle mondiale, est certes très attirante : les questions d'ordre idéologique, lorsqu'on crève de faim sont souvent reléguées au second rang. Le problème se définit moins par une Afrique qui sera laissée de côté que par une Afrique dont l'adhésion, à force de vouloir aller trop vite, risque d'être trop cher payée.

Parlez vous africain ? Quelle(s) langue(s) pour l'Afrique ?

Malgré certains efforts pour privilégier les langues locales devant la langue internationale en question, au lieu de rejeter par exemple le français, on constate une convergence avec le français qui va jusqu'au rejet des langues locales. Il en est ainsi, par exemple, des parents bien intentionnés qui s'obstinent à parler un français approximatif avec leurs enfants de peur que ces derniers n'acquièrent qu'un français imparfait pour avoir appris leur(s) langue(s).

Si la récompense est que les jeunes en question se voient félicités de leur bon français (« pour un étranger »), ce comportement risque malheureusement d'entraîner l'aliénation des jeunes entre eux et de semer la division entre les générations, d'autant plus grave dans une culture orale, que cesser la communication avec les vieux, là où les griots représentent la mémoire d'une civilisation, signifie effacer l'histoire d'un peuple. Destabilisation de plus. C'est la mentalité « buvez coca cola », aujourd'hui résumée par un slogan, autrefois la promesse d'une société de rêve qui a poussé les Français du début de ce siècle à renoncer à leurs langues régionales et qui pousse le monde entier à s'américaniser.

Les changements de code révélateurs abondent, même chez ceux qui ont une connaissance très limitée du français : le simple fait d'insérer un mot de l'autre langue suffit pour marquer le coup et attester de son appartenance sociale. Mais attention : il n'est pas question de viser à se mêler de la libre expression des appartenances sociales, ni par ailleurs de préconiser le maintien des langues nationales pour la galerie. Les Bretons, par exemple, qui ont tourné le dos à leur langue maternelle étaient soumis à une forte pression économique, obligés de quitter la région pour trouver du travail et donc d'apprendre le français : parler breton aujourd'hui est en fait souvent le luxe de la classe moyenne qui n'a jamais été exposée aux problèmes d'insécurité linguistique, et ayant un statut social plus sûr, peut se permettre l'expression de son identité régionale ou d'une autre appartenance sociale.

Le problème est donc de trouver une façon intelligente de participer dans le club mondial sans avoir à vendre son âme pour payer l'entrée. Le monde se rétrécit et le désir de communiquer à grande échelle se fait entendre. Au lieu de chercher à remplacer des langues déjà bien imprégnées et qui remplissent une fonction, nous pourrions essayer d'exploiter une situation plurilingue et de vivre à fond le concubinage linguistique dans le but de la pleine participation de tous. Et si la fonction des langues varie d'une langue à l'autre, que chaque langue soit respectée pour sa différence, chacune d'entre elles rendue d'ailleurs d'autant plus crédible, d'une part par le biais de l'alphabétisation, mais surtout grâce à une politique fonctionnelle et efficace.

Atelier : Représentations linguistiques

Rapport de synthèse : *La coexistence des langues dans l'espace francophone*

Pierre Dumont

Résumé des communications

J. Kouadio, dans *Le français et la question de l'identité culturelle ivoirienne*, se situe d'emblée au cœur du questionnement identitaire : perdre sa langue, n'est-ce pas, pour un peuple, perdre son âme ? J. Kouadio nourrit sa réflexion d'une description de la situation linguistique ivoirienne, dégagant l'hétérogénéité des langues en présence, le dynamisme de certaines d'entre elles et, pour finir, « l'extraordinaire expansion » (sic) du français. Cette description, de type macrosociolinguistique, présente une analyse de la répartition des langues en Côte d'Ivoire, à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, la littérature et la chanson où se développe à la fois la pratique du FPI et du nouchi. Quant au français lui-même, il est analysé dans ses contacts avec les langues ivoiriennes : à l'étude de quelques emprunts très significatifs, s'ajoute une analyse plus fine des champs sémantiques, les nombreux cas de chevauchements entre emprunts et mots originels étant les signes précurseurs d'une appropriation du français par ses locuteurs africains, ce qui donne peut-être lieu à l'espoir de voir émerger ce que d'aucuns ont appelé un Français langue africaine. Ceci n'empêche pas J. Kouadio de reposer avec acuité la question de la coexistence des langues dans son pays.

À partir d'un corpus extrêmement riche, A. Napon, dans *Les représentations de la langue française à Ouagadougou*, tente de cerner les attitudes des Burkinabè et plus singulièrement des Ouagalais, habitants de Ouagadougou vis-à-vis du français. Attitudes identiques, quelle que soit l'origine socioprofessionnelle des enquêtés lettrés ou non lettrés, révélant deux tendances contradictoires :

- un grand attachement à la langue française ;
- une grande insatisfaction linguistique.

Ce travail de sociolinguistique urbaine aboutit à la conclusion que l'on doit procéder :

- à une revalorisation des langues africaines ;
- à un meilleur enseignement apprentissage du français, instrument neutre (sic) nécessaire à la communication et au développement du Burkina Faso.

La communication de N. Nyembwe, *Langues et prière à Kinshasa*, présente les premiers résultats d'une enquête originale menée, selon une méthodologie éprouvée et parfaitement maîtrisée par l'auteur et son équipe – le Greso –, dans les églises et lieux de prière où la communication n'est pas indépendante des langues en présence qui sont en compétition. Cette étude part d'un bref rappel de la situation sociolinguistique dans l'ex-Zaïre et s'intéresse aux pratiques linguistiques liées au renouveau religieux, « charismatique » dit l'auteur, très net dans son pays depuis 1970. La méthodologie et les résultats de l'enquête macrosociolinguistique sont clairement exposés et révèlent au grand jour cette compétition entre les langues, pour ne pas parler de conflit.

« La diffusion de la langue française, dit-il dans sa conclusion, par la lecture de la Bible et l'exercice de la traduction et de l'interprétariat sont des voies nouvelles à exploiter pour l'appropriation et l'acquisition d'une certaine compétence en français. La culture du livre

biblique en français qui gagne de plus en plus de terrain est une des données fondamentales pour une stratégie de diffusion et d'apprentissage du français. »

La communication de R. Chaudenson, Francopolyphonie et francocacophonie, s'inscrit, elle aussi, dans le droit fil de la thématique de nos deuxièmes *Journées scientifiques sur la coexistence des langues dans l'espace francophone*. L'auteur y constate que les conclusions du Sommet de Dakar (1989), relatives à la gestion des langues en présence dans l'espace francophone africain, n'ont pas été suivies d'effet. Dans le domaine de la politique linguistique comme dans celui de l'aménagement, rien n'a été fait : les systèmes éducatifs africains ont continué de périlcliter, les activités des centres de linguistique sont en sommeil (à quelques exceptions près) et les réseaux de l'AUF-UREF n'ont pas assez de moyens pour être efficaces.

À ce constat d'échec, s'ajoute la prise de conscience réaliste, vivement exprimée par R. Chaudenson, de la permanence et de la force des conflits linguistiques, renforcés par une série de facteurs qui pèsent depuis plus de quarante ans sur les situations linguistiques africaines : facteurs d'ordre politique, culturel, économique, social ou sociolinguistique.

Comment sortir de cette crise? En revenant sérieusement sur les deux priorités majeures définies lors du Sommet de Dakar : éducation et aménagement et en s'appuyant sur quatre principes intangibles :

- Éducation de base pour tous
- Réduction des coûts
- Redéfinition du rôle de l'école en Afrique
- Revalorisation de toutes les langues et cultures de l'espace francophone.

Synthèse

La coexistence des langues dans l'espace francophone est donc au coeur de ces quatre communications, fort intéressantes, qui constituent la substantifique moelle de cet atelier.

De façon encore plus précise, c'est la notion de représentation qui relie ces quatre textes. Notion centrée sur la question des contacts de langues, français/langues dites tour à tour nationales, véhiculaires, locales, identitaires, de communication, voire « idiomes », l'un des auteurs conférant à ce terme la valeur péjorative que l'on attribuait jadis à « dialecte », entendu au sens de « forme péjorée d'une langue commune ».

Même si certaines contributions, avec beaucoup de bonheur, sacrifient encore à l'analyse et à la description de pratiques linguistiques et métalinguistiques [on pense, en particulier, à l'excellente description du FPI et du nouchi esquissée par J. Kouadio, comme à sa présentation des emprunts et des champs sémantiques chevauchant allègrement le français et le baoulé; on pense aussi aux données chiffrées extrêmement précieuses fournies par N. Nyembwe, relatives à un domaine très particulier, certes, mais dont l'importance ne peut échapper à personne] toutes les interventions sont amplement nourries des recherches les plus récentes sur les pluri-linguismes complexes (diglossies, continuums, langues et identités minoritaires) et sur la diversité des monolinguisms (rapport à la norme, évaluation de sociolectes, de technoclectes, voire d'argots).

On peut néanmoins se demander, à la lecture de ces quatre communications, si l'on a toujours bien fait la différence entre les attitudes linguistiques (en particulier celles de sécurité et d'insécurité linguistiques) et les représentations proprement dites, ces dernières devant être fondées sur l'analyse du contenu et des formes de discours épilinguistique où le locuteur exprime plus ou moins directement des sentiments et des opinions sur le langage, la langue et les contacts de langues. C'est, en particulier, ce que l'on trouve dans la communication de A. Napon, qui constitue une véritable mine de renseignements, recueillis sur le mode interactif, relatifs à la fonction de communication assumée par la langue française à Ouagadougou, à son rôle comme outil de travail, à sa puissance de promotion sociale.

Pour resserrer encore le débat, je dirai donc que ces quatre communications ouvrent largement la voie à une excellente illustration des notions de représentation et d'attitude qui, loin d'être confondues, s'avèrent ici complémentaires par le biais d'une analyse :

– des pratiques elles-mêmes, ce qui nous situe, comme semble le regretter un peu R. Chaudenson, dans un cadre macrosociolinguistique, mais aussi des discours épilinguistiques portant sur ces pratiques ;

– des méthodologies d'enquêtes qui sont brillamment présentées dans chacune des quatre communications : rappel rapide, mais obligé, de la grille d'analyse des situations francophones de R. Chaudenson, tests, questionnaires, entretiens semi-directifs, observation participante, approche interactive. Tout y est et l'on est en droit de se réjouir de la maturité de cette recherche sociolinguistique.

Mais il y a peut-être encore plus intéressant, concernant la notion même de coexistence des langues dans l'espace francophone qui est au centre de nos deuxièmes *Journées scientifiques*.

En effet, tous les auteurs ont adopté un point de vue extrêmement réaliste, ce qui est rassurant. Fini, la langue de bois, la « symbiose des énergies dormantes » chère à L. S. Senghor et la convivialité heureuse. Aujourd'hui, non seulement tout le monde le sait mais commence à en tirer les conséquences, les langues se dévorent entre elles. L'abolition des conflits linguistiques (sauf peut-être au niveau individuel, comme chez le J. Green du *Langage et son double*, et encore...) est un mythe et *La Guerre des langues* ouvrage de L.-J. Calvet cité par R. Chaudenson n'est pas près de s'éteindre. Le seul problème à résoudre (mais il est de taille) est donc celui de la gestion de cette « coexistence », peut-être plus proche d'une « cohabitation » à la française (spontanée ? raisonnée ? obligée ? impossible ? anarchique ?).

Ceci étant dit, quels sont les rapports qu'entretiennent les locuteurs africains avec le français ?

Un qualificatif revient, comme un leitmotiv, dans tous les textes : « contradictoires ».

1. Le français est la langue de la promotion sociale, donc de l'école, instrument obligé de cette dernière, mais l'école africaine à l'image de la française dont elle est la fille est aux antipodes d'une gestion conviviale du multilinguisme. L'une des questions posées par tous les communicants est celle du devenir de cette école. Tous les constats d'échec ont été faits et refaits (facteurs d'ordre politique, culturel, économique, social ou sociolinguistique fort bien précisés par R. Chaudenson) mais il s'agit désormais d'aller plus avant et de définir les nouveaux principes de l'école africaine, en sortant définitivement du faux débat français/langues nationales et, surtout, en évitant la confusion savamment entretenue entre éducation et école. En Afrique, primauté doit être accordée à l'Éducation. C'est cette nouvelle école que R. Chaudenson appelle de tous ses vœux, mais lui, il la voit au ciel.

2. Contradiction entre la culture traditionnelle, véhiculée par les langues africaines qui ont, de ce point de vue-là, une fonction identitaire, exacerbée dans certaines situations particulières très bien présentées, par exemple dans le texte de N. Nyembwe, et la culture occidentale représentée par la langue française. Il est intéressant de découvrir que même dans des pays où il semblait qu'on avait dépassé ce problème (en réalité on l'avait simplement occulté), celui-ci se pose de nouveau aujourd'hui avec une grande acuité. C'est le cas de la Côte d'Ivoire où J. Kouadio cite le journaliste Carlos :

« Nos langues nationales font partie de notre patrimoine culturel. Et nous assumons un héritage historique du fait que nous sommes coupés de ces langues qui constituent non seulement des véhicules d'une pensée mais aussi le moule de toute notre culture. Et en utilisant la langue française, nous avons comme le sentiment d'un échec ».

Nous sommes bien là dans le domaine des représentations : échec et contradiction sont les maîtres mots de celles-ci même si, par ailleurs, certains voient dans l'appropriation de la langue française par les locuteurs africains un début de solution. À cet égard, l'exemple littéraire de Kourouma (à travers *Les soleils des indépendances* et *Monnè, outrages et défis*) est particulièrement intéressant. La référence aux travaux de G. Manessy sur l'émergence d'une sémantique particulière au français d'Afrique est bien venue.

Mais la contradiction, bien visible au niveau des représentations, est encore aggravée au plan des attitudes puisque les trois auteurs africains de communication réaffirment avec force l'attachement des locuteurs à la langue française, attachement inséparable d'un sentiment diffus, mais également très fort, d'insatisfaction linguistique. Aucun des enquêtés n'est fier de sa pratique linguistique.

Y a-t-il, dans ces conditions, une lueur d'espoir, un moyen de s'en sortir ? Oui

1. Il faut continuer de valoriser ou de revaloriser les langues africaines en commençant par celles qui jouent une fonction véhiculaire (le wolof parlé au Sénégal, non par 40 % de la population comme l'affirme R. Chaudenson, mais par plus de 80 %, le baoulé en Côte d'Ivoire, etc.). Il faut, pour commencer à pouvoir gérer la coexistence des langues en présence dans l'espace francophone africain, prendre la mesure de l'hétérogénéité des langues mais aussi du dynamisme de certaines d'entre elles, tout en prenant acte de la formidable expansion du français dans certains États.

2. Il faut faire porter l'effort de tous sur un renouveau didactique (touchant les structures de l'école, les méthodes, les programmes, les objectifs, les politiques scolaires et éducatives), en prise directe avec les tendances qui se dégagent à la lecture de ces communications.

Je proposerai, en ma qualité de coordonnateur du réseau Sociolinguistique et dynamique des langues, que cette action fasse l'objet de nos troisièmes *Journées scientifiques*, au titre de l'action à entreprendre, dans le cadre des objectifs assignés par l'AUPELF-UREF lors de la création de notre réseau en 1993, action sur le dynamisme des langues en présence dans l'espace francophone après que celui-ci eut été décrit avec précision.

Atelier : Représentations linguistiques

Francopolyphonie et Francocacophonie : problématique de la coexistence des langues

Robert Chaudenson

Si l'intitulé de cette communication reprend exactement le titre du sixième chapitre de mon livre, 1989. *Vers une révolution francophone ?* le contenu est tout différent et il s'inscrit dans le droit-fil de la thématique de ce colloque : « *La coexistence des langues dans l'espace francophone. Approche macrosociolinguistique* ». Si ce sujet est intéressant, on peut toutefois regretter que ce colloque n'ait pas lieu quelques mois plus tard, car il aurait alors exactement coïncidé avec le dixième anniversaire du *Troisième Sommet de Dakar* (mai 1989). Quelques-uns se souviennent peut-être encore qu'il avait été marqué, en particulier, par la présentation d'un texte qui faisait une large place aux problèmes linguistiques (il s'agit du document *Enjeux et défis* sur lequel je reviendrai) et surtout par l'adoption d'un Plan décennal d'aménagement linguistique de la francophonie. Je me souviens, non sans quelque émotion, de la satisfaction qu'avait eue notre collègue linguiste B. Ngulinzira à nous rendre compte de ces perspectives. Ministre des Affaires Étrangères du gouvernement rwandais, l'un des négociateurs principaux des accords d'Arusha, il devait être assassiné après la mort accidentelle du Président, au tout début de la tragédie rwandaise. Comment donc ne pas ouvrir toute réflexion sur la coexistence des langues par un retour en arrière, sans le faire aller toutefois jusqu'à la Tour de Babel qui est pourtant le point de départ historique le plus logique ?

Je dois confesser publiquement ici une naïveté qui n'étonnera pas mes amis. Le livre que je viens d'évoquer (1989. *Vers une révolution francophone*) avait été écrit dans la hâte, durant le mois de mars 1989, avec l'idée qu'il pourrait peut-être conduire quelques politiques à revoir leurs idées sur la gestion de la francophonie. Aussi, pour ne pas être trop rébarbatif, avais-je donné un ton un peu polémique à certains de mes propos, jouant sur des à peu près comme « francophonie, franco-faune, francophonoides, franco-aphones, fricophonie, etc. » ; « francocacophonie » et « francopolyphonie » entraient naturellement dans ce paradigme. Comme on peut l'imaginer, ce livre n'a eu en fait aucun effet, d'abord parce qu'en raison des retards pris par l'impression, il n'est sorti qu'en juin 1989, ensuite parce que les politiques, même lorsqu'on fait l'effort d'aller jouer sur leur terrain, ont toujours mille autres occupations plus importantes que celle de réfléchir sur les domaines majeurs dont ils ont la charge.

J'avais écrit ce livre en hâte parce que, au-delà même du rapprochement des dates (1789-1989) et des faits (la France de 1789 était, somme toute, aussi peu francophone, au plan des compétences linguistiques, que l'était la Francophonie du Sud en 1989), on pouvait percevoir, sous les clameurs des paladins de la francophonie, un certain frémissement de lucidité qui pouvait préluder au début d'une prise de conscience. Trois éléments peuvent être retenus durant cette période, entre 1987 et le Sommet de Dakar :

En décembre 1987, le Conseil International de la Langue Française (CILF) tient à Paris un Colloque au titre significatif : *La solidarité et les langues du Tiers-Monde pour le développement*. Tous ceux qui connaissent H. Joly, le Secrétaire Général du CILF, savent qu'une des habitudes qu'on critique le plus chez lui est celle d'avoir souvent raison avant les autres, donc contre les autres. Le Colloque de Paris (30^e anniversaire du CILF) était, après tout, un écho, lointain mais significatif, au Colloque tenu 20 ans avant (donc pour le 10^e anniversaire de ce même CILF) sur le thème « Le français en contact avec la langue arabe, les langues négro-africaines [...] et les cultures régionales ».

Le deuxième événement était la réflexion et la concertation organisée par Monsieur C. Valentin, Président du Comité Préparatoire du Sommet de Dakar, sur le thème *Le français dans la francophonie*. Il est si rare que des politiques consultent des linguistes dans la préparation de pareilles réunions que tous ceux qui avaient été associés à cette consultation n'avaient pas manqué d'y voir un signe fort.

Le troisième élément qui donnait à penser que Dakar allait apporter quelque chose de nouveau était le choix du thème de la V^e Session du Haut Conseil de la Francophonie tenu à Paris en février 1989 : « La pluralité des langues en francophonie ». Le texte remis aux participants (*Dossiers et documents*, 1989) précisait les perspectives de la façon la plus nette. On y lit par exemple :

« L'aménagement linguistique (compromis entre l'intervention politique, l'expertise scientifique et la vie des langues) doit s'attacher dans l'aire francophone autant à la conservation et à l'enrichissement de la langue française qu'à la gestion de la coexistence du français avec les créoles, la langue arabe, les langues africaines. Cet aménagement doit être conçu et mené d'une manière partagée entre partenaires. Cette gestion linguistique partagée est la seule démarche qui permette à la fois de concilier la vie bourgeonnante de la langue française avec le maintien d'une intercompréhension entre les continents et les générations et de dépasser les conflits de langues pour aboutir, entre partenaires de la francophonie, à une convivialité heureuse, créatrice de dynamique. » (1989 : 34).

Ce texte comporte, on l'aura compris, une double dimension qu'on pourrait qualifier en reprenant l'opposition, inadéquate mais classique, entre « corpus » et « status » ; comme l'approche « macrosociolinguistique » qu'on nous impose conduit à privilégier les aspects de « status », ce sont les termes qui relèvent de ce domaine que j'ai soulignés dans ce texte. Le programme tracé est donc bien celui d'une « francopolyphonie » pour reprendre le mot de S. Farandjis qui est d'ailleurs, avec X. Michel, co-rédacteur du texte cité.

Je laisse de côté le problème de fond car j'y reviendrai bien sûr. Pour rester dans la chronique, en avril 1989, à la veille du Sommet de Dakar, les prises de positions, largement convergentes, d'hommes stratégiquement aussi importants que C. Valantin (CPF) et S. Farandjis (proche de F. Mitterrand) donnaient à penser qu'il allait sortir quelque chose de Dakar. Rappelons ici que, contre toute attente, aucun des « Réseaux » mis en place par les Sommets antérieurs (Agriculture, Énergie, Industries de la langue, etc.) n'était consacré ni aux problèmes linguistiques généraux (le français et les langues de la francophonie), ni même à l'éducation dont le rôle est pourtant central en la matière.

On pouvait donc légitimement s'attendre à des décisions importantes dans le domaine de la politique et de l'aménagement linguistiques. À cet égard, le Sommet de Dakar a conduit à deux propositions essentielles, dans le droit fil du document intitulé *Enjeux et défis*. La première, mieux vaut tard que jamais, était de faire de l'éducation « un programme majeur » ; la seconde de mettre en œuvre « un plan d'aménagement linguistique [de la francophonie] qui, programmé sur dix ans, s'ouvre à la coopération multilatérale » (Programmation sectorielle de Dakar, 1990 : 223).

Le premier constat qu'on peut faire, avant même de juger de l'état de réalisation d'un tel programme 8 ou 9 ans après, est que la seconde orientation de Dakar a été très vite remise en cause et que les essais pour encourager la réalisation d'actions liées à ce plan n'ont guère été suivies d'effet. En effet, de façon tout à fait inattendue, on a vu, dans des instances officielles, certains États du Nord soutenir le point de vue que ces textes n'avaient pas été légalement inscrits dans les décisions de Dakar et, en particulier, que *Enjeux et défis* était un document préparatoire au Sommet et non pas une pièce officielle de cette réunion. Le débat juridique est naturellement sans intérêt pour nous, mais le fait qu'il ait pu être suscité est en revanche tout à fait significatif. On a vu, de la même façon, s'élever des protestations contre la diffusion par l'ACCT d'un ouvrage intitulé *Propositions pour un plan d'aménagement linguistique* (1993) ; il présentait les actes d'une réunion d'experts tenue par l'ACCT à Brazzaville en mars 1992 (donc deux ans après les Actes de Dakar), ce livre, préparé et réalisé dans le droit-fil des déci-

sions du 3^e Sommet, offrait à la fois un cadre d'approche théorique des situations et des propositions très concrètes.

Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage! Sans contester le fond de la démarche, on a prétendu que la consultation préalable à la publication n'avait pas été suffisante; bref, le travail est passé à la trappe.

Sur le terrain africain lui-même, les choses n'ont guère évolué et la recherche elle-même a connu une baisse sensible suite aux rivalités entre l'ACCT et l'AUPELF-UREF. Les incessants changements de cap dans la politique et les institutions francophones ont eu les plus fâcheuses conséquences. Au Sommet de Dakar, l'ACCT avait été désignée comme opérateur unique (l'AUPELF-UREF étant, sous son contrôle, opérateur secondaire); le Sommet suivant se tenant à Paris et les « querelles entre Grands Blancs » (selon le mot de Senghor) ayant repris, l'AUPELF-UREF parvint, en agitant l'épouvantail nord-américain, à convaincre la France de lui faire donner le statut d'opérateur « pour l'enseignement et la recherche universitaire ». Nouvelle guerre de tranchées entre l'ACCT (J.-L. Roy) et l'AUPELF-UREF (M. Guillou) qui conduisit la première à mettre fin, de guerre lasse, à la quasi-totalité de ses programmes linguistiques. Cette politique sans cohérence a conduit aux doubles emplois (qu'elle était censée combattre), aux surenchères et aux clientélismes, et, globalement, à la réduction sensible des activités scientifiques dans le domaine linguistique.

Quelles ont été, en Afrique même, les conséquences de la décision de Dakar concernant l'aménagement linguistique de la francophonie? Elles sont à peu près nulles. Quelques Offices des langues ont été créés, en général sur le papier et sans moyens. L'activité des Instituts de Linguistique Appliquée a tendu à se réduire fortement, quand leur existence elle-même n'a pas été remise en cause. Quand à l'activité des Réseaux mis en place par l'AUPELF-UREF avec des moyens extrêmement modestes si on les compare à ceux de la période précédente, elle se ramène essentiellement à des réunions du type de celle qui nous amène aujourd'hui à Rabat et à quelques actions conduites, pour l'essentiel, par une équipe du Nord. Tous ces aspects sont si évidents qu'il est inutile d'y insister.

Le problème est ailleurs et il est clairement à la fois structurel et conjoncturel.

Glottophagie, guerre des langues ou partenariat des langues? Francopolyphonie ou francocacophonie?

On sait quelle a été, dans le Sud, la fortune du livre de L.-J. Calvet *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottophagie* (1974). En fait, ce livre ne dit pas autre chose que ce que dira 13 ans plus tard, *La guerre des langues* (1987), mais il le dit en prenant comme référence unique le domaine colonial africain et en liant de façon exclusive et excessive la « glottophagie » au colonialisme, alors que ce dernier n'en est qu'un cas particulier; certes, il est fréquent, mais il est loin d'être unique et surtout spécifique. Dans l'espace colonial, si les langues coloniales peuvent être regardées comme « glottophages », encore que les choses demandent à être revues car le français par exemple est bien loin d'avoir « dévoré » les langues africaines, ces dernières le sont entre elles de la même façon.

Lorsqu'elles sont dans un même espace social, les langues instaurent entre elles une forme de lutte qui équivaut à la sélection naturelle des espèces. Deux langues ne coexistent pas plus facilement dans un même lieu que deux crocodiles dans le même marigot! Il suffit de voir, a contrario, dans les États qui choisissent le plurilinguisme institutionnel quels dispositifs juridiques, éducatifs, administratifs il faut y mettre en place, combien ils sont pesants et coûteux pour une efficacité réduite et une survie sans cesse menacée. Le Canada et la Suisse sont deux exemples qui sont assez connus pour que je me sente dispensé d'en parler dans le détail. Dans les faits, on constate que cette vision des relations entre les langues est assez communément admise puisque la préservation des patrimoines linguistiques s'apparente souvent, dans ses démarches, à la lutte pour la préservation des espèces en voie de disparition.

Toutes les déclarations sur le « partenariat », la « convivialité », la « coexistence » des langues au sein de l'espace francophone sont donc éminemment généreuses et sympathiques; elles ont en revanche l'inconvénient majeur d'être, le plus souvent, irréalistes. Dans *Judith* de Giraudoux, on nous dit que « la tente d'Holopherne » est le seul lieu du monde « épargné par le péché originel »; la francophonie n'a pas ce privilège pour ce qui concerne la rivalité entre les langues et la « francopolyphonie » ou « la symphonie des langues » n'est rien d'autre qu'une utopie; dans les faits; si l'on essaye de la mettre en œuvre sans réflexion et ex nihilo, elle a donc toutes les chances de tourner à la « francocacophonie ».

Une politique nationale en matière de langues commence donc naturellement par la prise de conscience de cette réalité et par un état des lieux qui permette de définir à la fois la situation des langues hic et nunc (poids spécifique de chacune d'entre elles) et la dynamique qui résulte du jeu complexe des forces qui les unissent et/ou les opposent. On se souvient peut-être qu'entre 1984 et 1989, l'ACCT avait lancé sur ces questions un important programme qui se nommait précisément Dylan (Dynamique des langues nationales; la lettre N finale étant, me semble-t-il, l'initiale du mot « nationales » et non le « n » de « langues »). Toutefois, sauf si l'on fait le choix d'une politique du « laisser faire » (« Let your language leave alone » est un principe que recommandait Jr. Hall), qui est en fait la validation des dynamiques « naturelles » engendrées par les situations (tous ces termes seraient à préciser), une politique conduit à instaurer certaines formes de gestion du plurilinguisme national qui sont susceptibles d'accélérer, de ralentir ou d'infléchir des évolutions qu'on peut déduire ou prévoir à partir de l'étude de la dynamique spontanée des situations en cause.

On doit toutefois prendre garde que toute politique linguistique doit être appréciée et jugée dans son contexte précis. Je me suis souvent amusé, dans les années 80, à demander ici ou là, en particulier dans divers cercles où l'on débattait de la promotion des langues nationales en Afrique; quel était l'État africain où étaient engagées le plus d'actions dans ce domaine. Mes interlocuteurs, embarrassés, me répondaient en général la Guinée ou le Mali. Ils étaient fort étonnés, quand je leur disais que c'était sans doute l'Afrique du Sud. En effet, si l'on se réfère aux états que dresse L.T. Du Plessis (*The State of the Art of Language Planning in South Africa*), on constate qu'à cette époque, il existe en RSA des « Black Languages Boards » qui ont en charge diverses types d'action d'aménagement (standardisation, modernisation lexicale, maintenance, etc.; 11) et que ces actions sont engagées pour plusieurs langues africaines : zulu, xhosa, sotho du Nord, sotho du Sud, tsonga, swazi, ndebele, venda (*ibid.* : 13). En effet, en 1977, le Gouvernement sud-africain a décentralisé le Bantu Languages Board, « chaque langue étant désormais regardée comme une langue de plein exercice et étant considérée comme une langue autonome, établie dans ses droits propres » (réf. 22/1/6 in Masebenza, 1985 : 92). Bien entendu, cette politique linguistique était liée à des choix explicites (existence des Bantoustans, nommés plus tard Homelands, chaque famille linguistique s'étant vu attribuer un territoire) et implicite (perpétuation ou même exaspération des oppositions inter-ethniques).

On ne peut donc pas considérer, avec une naïveté qu'on rencontre souvent, que toute politique de reconnaissance ou de promotion des langues africaines est, *a priori*, une politique noble et généreuse, face à une glottophagie coloniale. L'histoire de la colonisation fourmille d'exemples où l'utilisation des conflits ethniques, linguistiques et identitaires a été un des moyens d'action majeur de certaines politiques coloniales.

Les États et les langues en Afrique

Depuis les Indépendances, on constate, en Afrique, une sorte de schizophrénie étatique qui fait que des États qui, à l'OUA, à l'UNESCO, dans les instances francophones ou ailleurs, votent des résolutions, parfois enflammées, en faveur de la promotion des langues nationales, n'engagent pas la moindre action dans ce domaine sur leurs propres territoires.

Il serait facile de dénoncer pareille attitude si elle ne correspondait pas à l'opposition que nous avons rencontrée entre les principes et la réalité. En effet, tout le monde s'accorde à dire, in abstracto et dans les enceintes internationales, que toutes les langues sont égales en dignité, participent du patrimoine culturel de l'humanité comme de ceux des nations elles-mêmes, qu'il serait souhaitable, au plan moral comme au plan pédagogique, que l'éducation de base soit donnée à chaque enfant dans sa langue première, etc. Tout cela est incontestable, mais ne s'accorde hélas pas, au plan des réalisations concrètes, avec les réalités politiques, économiques et sociales. Il serait tout aussi souhaitable que tout le monde soit riche, heureux et bien portant, mais la réalité est malheureusement autre.

Contrairement à ce qu'on pourrait penser et qu'on a parfois dit ou écrit, le maintien quasi généralisé des langues européennes dans leurs systèmes éducatifs par les États africains devenus indépendants ne résulte ni d'une action sournoise des puissances colonisatrices, ni d'une complicité latente des dirigeants africains avec le Nord. On peut mettre facilement en lumière les causes de ces choix en se fondant, pour prévenir toute critique, sur les prises de position de leaders politiques ou intellectuels qu'on ne peut soupçonner un instant de pactiser avec le colonialisme, de J. Nyerere à P. Lumumba ou S. Machel en passant par C. Anta Diop (même si ce dernier a livré des opinions quelque peu contradictoires). J'ai si souvent cité les textes et répété cette démonstration que j'ai le sentiment de radoter; je ne ferai donc que résumer les points majeurs. Ils sont d'ordre divers.

Le facteur politique

C'est l'argument le plus souvent avancé. L'émergence de nouveaux États implique qu'on cherche avant tout à préserver l'unité nationale, souvent fragile puisque, comme on le sait, les frontières de la colonisation, toujours arbitraires, ont bien des fois séparé ceux qu'elles auraient pu ou dû réunir et réuni ceux qu'elles auraient pu ou dû séparer. Ces frontières héritées de la domination coloniale posaient donc un problème insoluble : les remettre en cause aboutissait à mettre l'Afrique à feu et à sang; les admettre engageait les États dans des difficultés multiples d'émergence des unités nationales. On sait que c'est la seconde solution qui a été retenue; même si le principe a connu quelques accroc, il a, en gros, établi la paix entre les États africains.

Le facteur culturel

Ce point est lié au précédent puisque le fait que la plupart des nouveaux dirigeants politiques africains aient été formés en Europe a conduit à imposer comme modèle quasi unique celui de l'État-nation qui, en Europe, a été le résultat de longues évolutions. On aurait sans doute pu songer à mettre en place des États d'un type différent, fédéral ou confédéral, mais là aussi l'expérience prouve que de tels systèmes ne parviennent pas toujours à prévenir les risques de conflits entre groupes que séparent des clivages ethniques et/ou identitaires. Pour ce qui touche aux questions éducatives, le rôle des facteurs culturels est particulièrement important dans la mesure où l'on sait que, selon un principe autrefois énoncé par B. Schwartz, tout individu tend à reproduire le modèle éducatif au sein duquel il a lui-même été formé.

De ce fait, les nouveaux dirigeants, loin d'imaginer des modèles nouveaux pour des États nouveaux, ont, au contraire, tenu à reproduire à l'identique les systèmes au sein desquels ils avaient eux-mêmes reçu leur éducation. Un des cas les plus flagrants est celui de la Guinée-Bissau. Des liens existaient en effet entre A. Cabral et P. Freire, militant brésilien des « pédagogies conscientisantes » et auteur, en particulier, de quelques ouvrages au titre significatif comme, par exemple, *Pédagogie des opprimés*, dont la traduction française est publiée en 1974, suivie de celle de *Conscientisation et révolution* (chez Maspéro, faut-il le préciser). P. Freire, écrit donc des *Lettres à la Guinée-Bissau* qui évoque, selon les termes de l'auteur de la préface de la traduction française (1978, Maspéro), « le nouveau type d'éducation » qu'entend se donner le peuple guinéen pour transformer « le système éducatif colonial » mis en place par

les Portugais (de Chaponay, 1978 : 7). Or, on constate, non sans quelque étonnement, que si les pratiques « politico-pédagogiques » sont très détaillées dans ce livre, il n'y a, sauf erreur de ma part, aucune allusion au créole local ni aux langues africaines (la question n'est même pas évoquée). On ne songe donc pas un instant à faire intervenir une autre langue que le portugais dans la « nouvelle éducation ».

Le facteur économique. On peut le percevoir à divers niveaux

Le premier, lié au précédent, tient à l'idée que le rattrapage économique du Nord par le Sud ne peut s'opérer que par le développement de l'éducation puisque, pense-t-on, le développement économique du Nord dans la révolution industrielle a accompagné la généralisation de l'éducation. Les mêmes causes étant censées engendrer les mêmes effets, l'éducation devrait être le moteur du développement. On omet simplement le « facteur temps » et on veut faire en 20 ans en Afrique ce qui en a pris 200 en Europe.

Le deuxième niveau est celui des investissements éducatifs ; les nouveaux États, même si les systèmes éducatifs y sont à la fois rudimentaires et élitistes, disposent tout de même de certains moyens matériels et humains comme d'infrastructures qui sont liés, pour l'essentiel, aux langues de la colonisation. Il est clair que les objectifs qu'on fixe à la généralisation de l'éducation de base (100 % doivent être atteint en 1980) sont totalement incompatibles avec des changements massifs de médiums éducatifs. Cette impossibilité s'établit à la fois :

– sur le plan technique : les langues africaines ne sont, pour la plupart, ni instrumentalisées ni même standardisées et/ou normalisées ; il est donc impensable d'en faire, du jour au lendemain, des médiums éducatifs car une telle mutation implique préalablement toutes les opérations de standardisation, de normalisation, d'instrumentalisation, etc. ;

– sur le plan économique : l'addition des coûts de conception de nouveaux outils est insupportable pour des États qui ne parviennent déjà pas à faire face au prix de la démocratisation de l'enseignement.

À ces aspects, s'ajoute, sur un plan plus théorique et général, le coût, inévitablement plus élevé d'un enseignement plurilingue ; cette croissance exponentielle du prix du multilinguisme peut être illustrée, hors du contexte scolaire, par l'exemple du fonctionnement de la Communauté européenne qui consacre une part très importante de son budget de fonctionnement à assurer son caractère multilingue. Les nouveaux États africains, en général plurilingues et à fort taux de croissance démographique, devaient déjà faire face à des engagements largement irréalistes dans le domaine de la généralisation de l'éducation ; ils étaient donc totalement incapables de faire face aux coûts exorbitants de la mise en place de systèmes plurilingues, tant au plan des investissements (aménagements indispensables des langues) qu'à celui du fonctionnement (élaboration des outils pédagogiques, formation des enseignants, etc.).

Le facteur social ou sociolinguistique

Les populations elles-mêmes sont tout à fait hostiles à l'abandon des langues européennes qui sont perçues, naturellement, comme des éléments majeurs de la réussite sociale. Le cas le plus évident est celui des anciennes colonies belges. On sait que les Belges avaient institué un système qu'on pourrait qualifier, de façon un peu provocatrice, d'« apartheid scolaire ». En effet, alors que dans les colonies françaises, tout le système éducatif, si limité qu'il fût, avait pour médium unique et exclusif le français, les Belges avaient instauré un système différent : un enseignement en français dans les villes, pour les Blancs et les noirs « auxiliaires des Blancs » ; un enseignement en langues africaines pour les zones rurales, avec une exclusion explicite et formelle de l'usage du français (« Dans les villages indigènes, le français ne doit pas être enseigné » cité in Manessy, 1979 : 338). Avant l'Indépendance, un débat s'instaure entre intellectuels congolais sur la question des langues dans l'enseignement ; toutefois dans les troubles qui précèdent l'indépendance, en 1959, ces controverses cessent et l'un des premiers actes officiels du nouvel État (l'ancien Congo belge) est l'ordonnance-loi n° 174

d'octobre 1962 qui exclut du système éducatif les quatre langues nationales (kikongo, kiswahili, lingala et ciluba; K. Ntote, 1991 : 132). On répond ainsi à la pression populaire qui revendique l'usage généralisé du français à l'école. Ce type de réaction est de la plus grande banalité dans tous les contextes de type diglossique ou polyglossique lorsqu'on y envisage de substituer à la langue de statut supérieur, en général en usage dans l'éducation, une ou des langues de statut inférieur.

Conclusion : peut-on en sortir et comment ?

La « symphonie des langues » ou la « francopolyphonie » est donc plus facile à évoquer de façon lyrique dans les réunions internationales qu'à mettre en place dans la réalité politique, économique et sociolinguistique.

Si l'on écarte les cas d'États à fort taux de plurilinguisme pour prendre des cas comme ceux du Sénégal ou du Mali, on peut faire quelques constats.

Au Sénégal, il existe 6 langues officielles (celles de groupes ethniques les plus importants : wolof, poular, sérère, diola, manding, soninke); le wolof est la langue vernaculaire majeure (environ 40 % de la population) devant le poular et le sérère. Le wolof est parlé, comme langue seconde (ou troisième, etc.) par environ 40 % de locuteurs ce qui en fait une vraie langue de communication nationale. Toutefois, en dépit de quelques expériences d'usage des langues africaines à l'école (CONFEMEN, 1986), le médium éducatif unique demeure le français. En dépit de la position véhiculaire très forte du wolof, il ne fait pas de doute qu'une utilisation officielle et généralisée du wolof au plan scolaire national risquerait d'entraîner des réactions très vives au sein des autres ethnies. On pourrait dire à peu près la même chose pour ce qui concerne le bambara au Mali, au moins pour le nord du pays.

Madagascar est aussi un exemple à méditer puisque, de 1972 à 1986, on y a engagé une politique volontariste de malgachisation de l'école. La stratégie était globalement raisonnable puisqu'on a tenté, en même temps, d'élaborer un « malgache » commun c'est-à-dire de standardiser et de normaliser le malgache. Il aurait été sans doute plus judicieux encore de situer l'entreprise d'élaboration du malgache commun avant la malgachisation de l'éducation, mais, si les hommes politiques ne savent pas toujours ce qu'ils veulent, ils le veulent généralement tout de suite! L'entreprise reposait, pour une bonne part, sur un malentendu (conscient ou inconscient) et une confusion entre « malgache officiel » (le merina c'est-à-dire l'un des dialectes de l'île, normalisé et instrumentalisé) et « malgache commun » (sorte de dénominateur commun entre les dialectes malgaches). L'échec de l'entreprise, indépendamment de ses aspects de politique intérieure et extérieure, a tenu à ce que les non-Mérina ont, en gros, refusé de se voir imposer ce malgache officiel (le merina) en guise et sous couvert de malgache commun. Ce n'est qu'une illustration de plus d'une vérité macro-sociolinguistique vérifiée ailleurs et qui est que la résistance identitaire s'ancre aussi bien et aussi fort sur des différences majeures entre langues que sur des écarts mineurs entre dialectes d'une même langue.

Le Sommet de Dakar avait défini deux priorités majeures : l'éducation et l'aménagement linguistique de la francophonie. Un esprit, pervers mais perspicace, pourrait ajouter : « Heureusement, on n'a rien fait ». Le paradoxe est qu'en effet, l'école est pour la gestion des plurilinguismes l'outil le plus sûr et le plus efficace d'unification linguistique, donc de minoration voire d'exclusion des langues autres que le médium scolaire. L'école est, par essence comme par nécessité, unilingue et, même dans les rares cas où elle est plurilingue, elle peut difficilement l'être hors de situations où les langues sont territorialisées. Elle est donc par principe non polyphonique; les quelques contre-exemples qu'on peut trouver (je les connais!) sont des cas marginaux situés dans des pays nantis et non dans les États pauvres qui nous occupent prioritairement ici. Il y avait donc, sans qu'on l'ait perçu, une contradiction fondamentale entre les priorités proposées : l'école (en français) et une gestion conviviale du multilinguisme africain.

Comment sortir de cette aporie ? Le problème est clairement du côté de l'école ou plutôt de la diffusion de la langue française et des savoirs, savoir-faire et savoir-être qui sont les priorités de l'éducation en Afrique, du moins dans le contexte actuel. I. Illich, proposait, dès le début des années 70, *Une société sans école*. Le titre anglais de son livre est plus juste et plus précis car *Deschooling Society* souligne mieux le processus à engager. Il ne s'agit pas, hélas, de supprimer l'école, mais de prendre conscience que la classe (réunion dans un même lieu d'un nombre hautement variable d'élèves sous l'autorité d'un maître) est un mode de transmission des savoirs certes confirmé puisqu'il a plus de deux millénaires mais qui s'est imposé durant cette longue période faute de solution différente à ce problème. Sans entrer ici dans le fonds d'un débat qui mérite mieux que quelques lignes, posons quatre principes qui sont incontournables et pourraient servir de base à une réflexion plus approfondie.

Premier principe. On doit assurer à tous l'éducation de base (Jomtien, 1990 et quelques dizaines de réunions internationales depuis cette date!), y compris à tous ceux et surtout à toutes celles qui sont actuellement exclus ou écartés des systèmes scolaires. Ils seront d'ailleurs de plus en plus nombreux puisque les populations scolarisables doubleront dans le quart de siècle qui vient.

Deuxième principe. Cette généralisation doit s'effectuer dans les limites budgétaires actuelles puisque, d'ores et déjà, les États comme les Institutions internationales ont atteint les bornes de leurs possibilités de financement dans ces domaines. L'école africaine, actuellement en faillite, ne peut que voir décroître ses effectifs (déscolarisation) et ses résultats, avec les risques sociaux et politiques immenses que cela implique. La recherche de l'efficacité, en particulier auprès des exclus actuels est une priorité absolue ce qui implique, nécessairement, une réduction des coûts unitaires sur l'ensemble des publics à atteindre.

Troisième principe. Quelles que soient les difficultés actuelles de l'école africaine, il faut l'aider par tous les moyens, tout en assurant, prioritairement, un accès minimum à l'éducation (mais non forcément à l'école!) aux exclu(e)s des systèmes éducatifs. Il faut donc cesser absolument de penser en terme d'équivalent automatique et exclusif : diffusion linguistique, culturelle et technique = école.

Quatrième principe. Cette diffusion linguistique, culturelle et technique doit s'accompagner dans toute la mesure du possible des langues et cultures de l'espace en cause. (Sortons enfin de l'angélisme qui caractérisent ceux qui, selon le mot de Péguy, « ont les mains propres parce qu'ils n'ont pas de mains »).

Ce « cahier des charges » conduit tout droit à une et une seule solution, la gestion adaptée et efficace de l'espace et des moyens audio-visuels. On le sait depuis trente ans (les propos de G. Berger à une Conférence Générale de l'UNESCO), on le reconnaît sur le plan théorique, mais sans rien engager de sérieux, sinon un peu de « télévision scolaire », ce qui conduit à faire revenir par la fenêtre l'école qu'on a fait sortir par la porte. J'ai expliqué ailleurs mes vues sur la question (Chaudenson, 1989, 1997). Je n'y reviens donc pas, sinon pour constater que si une francopolyphonie est possible, c'est d'abord et surtout dans le ciel.

Post-Scriptum

La CONFEMER dans sa Déclaration de Hanoï (23 et 24 octobre 1997 « propose le plan d'action qui suit : construction d'une francophonie plurielle par un aménagement linguistique qui, dans chaque pays, favorise les langues nationales et l'apprentissage du français et, par conséquent, soutient le multilinguisme » (in *Dossiers et documents* de la XIV^e Session du Haut Conseil de la Francophonie, 1998 : 129)

Les auteurs de ce texte n'ont sans doute jamais entendu parler du Plan d'action de Dakar qui, plus de huit ans auparavant, affichait des ambitions exactement identiques, mais en ayant l'imprudence de fixer des échéances à la réalisation de ces volontés. Les rédacteurs du texte

d'Hanoï sont plus prudents, mais leur déclaration même suffit à juger des résultats obtenus dans ce domaine depuis près de 10 ans.

Bibliographie

CHAUDENSON, R. (1989), *Vers une révolution francophone ?* Paris, L'Harmattan.

CHAUDENSON, R. (1997), Vers une réflexion sur un programme universel de diffusion de la langue française, 179-200, in R. Chaudenson *et al.*, *L'évaluation des compétences linguistiques en français. Le test d'Abidjan*, Paris, Didier Érudition.

Atelier : Représentations linguistiques

Le français et la question de l'identité culturelle ivoirienne

Jérémie Kouadio N'Guessan

L'on entend souvent cette phrase en forme de sentence « Perdre sa langue, pour un peuple est une terrible aliénation culturelle ». Les arguments ne manquent pas pour expliquer un tel jugement. À la suite des travaux du linguiste B.L. Whorf (1956), on soutient que la langue ne peut pas être réduite à un code mécanique et désincarné; elle est, pour un peuple, une ethnie, la vie même de ce peuple, de cette ethnie, avec son passé, ses sensibilités, ses pratiques particulières, sa mémoire collective, en un mot, sa culture. On ajoute même que le langage affecte la cognition de façon déterminante. Ainsi, le cadre de la perception du monde de ce peuple, ses activités intellectuelles pour lire ce monde sont largement tributaires des structures de sa langue. Tout cela ne paraît pas à première vue contestable, même si la dernière partie de cette proposition laisse croire que ces structures seraient premières et les pensées qu'elles véhiculent, secondes. Soit. Mais l'histoire de l'humanité est jalonnée d'exemples de peuples qui, ayant perdu leur langue à la suite de domination étrangère, ont maintenu leur culture ou en ont reconstruit une nouvelle à travers la langue imposée. Un seul exemple, célèbre, nous suffira. La Gaule a perdu la plupart de ses langues à la suite de l'invasion romaine et de l'imposition du latin. Mais le latin, prononcé par des gosiers gaulois et investi par des visées propres à la culture gauloise a donné, à travers des siècles d'évolution, le français, une nouvelle langue, une nouvelle culture, une nouvelle identité. Nous assistons aujourd'hui en Côte d'Ivoire, à des siècles de distance, au même processus historique.

La situation linguistique ivoirienne (comme peut-être naguère la situation des langues en Gaule) est caractérisée par :

- une forte hétérogénéité (on dénombre approximativement plus d'une soixantaine de langues) d'où n'émerge aucune langue véritablement dominante, même si le dioula est parlé et compris par plus de la moitié de la population;
- le dynamisme dont font preuve des langues telles que le baoulé, le bété, le gouro (sur les marchés), le sénoufo dans une grande partie des régions du nord du pays, concurrencé, il est vrai, par le dioula;
- l'extraordinaire expansion du français, toutes variétés confondues, qui est devenu le premier véhiculaire du pays, à telle enseigne qu'aujourd'hui aucun secteur d'activités, aucun endroit, si reculé soit-il, n'échappent à la présence et à l'emploi du français.

Il se pose alors la question de la cohabitation de ces langues dans l'espace culturel ivoirien, celle de la gestion spontanée ou raisonnée que les Ivoiriens font de ce bilinguisme franco-ivoirien, au demeurant déséquilibré au profit du premier terme. Cette question contient d'abord et surtout un aspect politico-culturel qu'il convient d'élucider avant toute chose.

Aspect politico-culturel

Dans ce domaine, la situation ivoirienne ne fait pas exception et depuis au moins quatre décennies, sinon plus, le problème a été suffisamment débattu pour qu'il soit encore nécessaire de s'y étendre. Rappelons cependant quelques repères historiques et idéologiques pour éclairer la situation présente qui est l'objet de notre propos. Dans le violent choc culturel qu'a constitué la rencontre de l'Occident avec l'Afrique, cette dernière (l'Afrique noire surtout) a été tout de

suite considérée comme un désert culturel, sorte de condamnation originelle et préalable proférée par l'autre comme on jette un sort. Tout est parti de là et nous n'en avons pas fini avec les conséquences. Pour faire bref, La Culture et La Civilisation étaient l'apanage de L'Occident, l'Afrique, elle, devait accepter cette civilisation et cette culture et ce n'était pas à prendre ou à laisser! La suite de ce marché inégal, on la connaît : par l'école, l'Europe impose ses langues, son mode de vie, son modèle de société. Dans la foulée, elle exporte massivement sa technologie dont la supériorité est incontestable. Ainsi, aux plans politique, social, culturel et psychologique, les langues de l'Europe, son modèle de civilisation deviennent les références pour les peuples africains. Dès lors, et depuis des années, les Africains sont ballottés entre un réel désir de fidélité à la culture traditionnelle et une non moins ardente envie d'épouser totalement et absolument cette nouvelle culture. Comme le note fort justement P. Renaud cité par C. Frey, « Mais aujourd'hui en dépit du discours sur les cultures traditionnelles, les valeurs clés proposées aux populations avec toute la force du pouvoir et des médias sont le savoir moderne et le développement. On se détourne donc de la culture traditionnelle » (C. Frey, 1994 : 11).

En Côte d'Ivoire, le discours officiel sur ce point précis ne semble souffrir d'aucune ambiguïté : la langue française, et cela est écrit dans la constitution, est la seule langue officielle du pays. De cette position officielle, découle naturellement, pourrait-on dire, la place de la langue française dans la société ivoirienne.

La Côte d'Ivoire est ainsi l'un des rares pays africains où le français joue un rôle de premier plan, où il jouit d'un prestige jamais démenti ni contesté. Cela tient bien évidemment, aux raisons politiques mentionnées, mais aussi au problème de l'hétérogénéité linguistique que nous évoquions au début de cet article et que ne semble pas pouvoir régler un véhiculaire comme le dioula. Il suffit, pour s'en convaincre d'étudier le poids respectif du français et des langues nationales à travers quelques produits culturels que sont les émissions de radio et de télévision, les livres, les journaux et les chansons.

Les langues à la radio et à la télévision

– La radio : cinq stations de radio nationales émettent en Côte d'Ivoire : deux publiques et trois privées dont une rurale et une autre religieuse. En dehors de la chaîne rurale qui partage son temps d'émission à égalité entre le français et une langue nationale (en l'occurrence l'abouré), toutes les autres chaînes émettent en majorité en français. Sur un total horaire hebdomadaire de 254 heures d'émissions cumulées par les deux chaînes de radio, seules 26 heures sont consacrées à des émissions en langues nationales, tout le reste étant en français.

– La télévision : la télévision ivoirienne compte deux chaînes, dont la première émet sur toute l'étendue du territoire alors que la deuxième n'émet que dans un rayon de 150 km autour d'Abidjan. Ces deux chaînes diffusent 197 heures d'émissions hebdomadaires dont 3 H 50 sont consacrées à l'émission « *Les nouvelles du pays* », seule émission en langues nationales, et 193 H 10 consacrées à des émissions en français. Du lundi au vendredi, dix-neuf langues nationales se partagent ces 3 H 50 qui leur sont consacrées selon la programmation présentée dans le tableau suivant :

Ce tableau appelle la remarque suivante : sur les cinq jours d'émission, le temps d'antenne consacré à chaque langue est en moyenne de 12 minutes (la durée maximum de l'émission étant de 12 minutes et sa durée minimum de 8). Il faut également rappeler que le contenu de ces émissions est composé de chansons dans la langue concernée (environ 30 % de la durée de l'émission) et d'informations sur la vie politique, économique et culturelle du pays. Mais quel est le taux réel d'écoute de cette émission en langues nationales? À Abidjan et dans les principales villes du pays, ce taux est quasi nul. Cela s'explique en partie par ses heures de diffusion. En effet, aux heures où elle est diffusée, la majorité des habitants des villes sont sur leur lieu de travail. Cela s'explique surtout par un désintérêt certain pour une émission destinée en principe « au village » et dont le côté un tantinet folklorique agace le téléspectateur abidjanais,

Jour	Horaires	Langues	Durée
Lundi	17 h 45 – 18 h 30	Guéré, Adioukrou, Néyo, Sénoufo (4 langues)	45 mn
Mardi	17 h 20 – 18 h 30	Ebrié, Koulango, Dida, Lobi (4 langues)	60 mn
Mercredi	18 h 15 – 18 h 45	Baoulé, Attié, Krou, Agni (4 langues)	30 mn
Jeudi	17 h 45 – 18 h 30	Gouro, Yacouba, Dioula (3 langues)	45 mn
Vendredi	17 h 30 – 18 h 20	Bété, Mooré ¹⁰³ , Abbey, Godié (4 langues)	50 mn
Total			3 h 50 mn

même le mieux disposé. En milieu rural, deux raisons expliquent le taux d'écoute également bas de cette émission. Il y a d'abord le fait que le taux de couverture du milieu rural en postes de télévision est très faible ; mais il faut ajouter à cette absence de postes de télévision, le fait qu'au village aussi, le retour des champs s'effectue, dans la plupart des régions, entre 17H et 18H30, c'est-à-dire aux heures de diffusion de l'émission. Les émissions en français enregistrent au contraire des taux d'écoute beaucoup plus importants. On a calculé par exemple que la série télévisée brésilienne (doublée en français) qui est diffusée juste après *Les nouvelles du pays* a un taux d'écoute avoisinant les 60 % à Abidjan et près de 80 % dans le reste du pays. Et ce n'est qu'un exemple.

Les langues dans la presse écrite et dans les œuvres littéraires

Depuis l'ouverture du pays à la démocratie pluraliste, plus d'une quarantaine de titres de journaux se partagent le marché ivoirien de la presse écrite (quotidiens, hebdomadaires, magazines, etc.). Aucune de ces publications n'est en langue nationale. Certes, il a existé, dans le passé, quelques tentatives de publications en langues nationales. On peut citer, dans les années 80, la publication, par un groupe d'intellectuels baoulé, de la revue culturelle bilingue baoulé-français *Kokowa*. Cette expérience s'est arrêtée après la sortie du deuxième numéro. Les raisons de cet échec paraissent évidentes aujourd'hui. Après l'élan de sympathie qui a accueilli le premier numéro (tiré à 500 exemplaires), le deuxième numéro tiré à 1 000 exemplaires n'a eu qu'une trentaine d'exemplaires vendus. En fait il n'y avait pas un lectorat capable de lire du baoulé écrit. Ce constat vaut pour d'autres tentatives dans d'autres langues ivoiriennes (bété, dioula, pour ne citer que ceux-là).

La littérature écrite est entièrement en français et les textes disponibles en langues nationales (textes bibliques, contes et documents de post-alphabétisation, etc.) sont en nombre si insuffisant et destinés à des cercles de lecteurs si restreints qu'ils ne concurrencent en aucune manière la production en français.

Les langues dans la chanson ivoirienne

Concernant l'utilisation des langues dans la chanson ivoirienne, il faut distinguer deux périodes : la période qui va de 1960 au milieu des années 80 et celle qui va approximativement de 1986 à aujourd'hui. Pendant la première période, les chansons étaient à 95 % en langues ivoiriennes. C'était l'époque où les quelques rares chanteurs qui s'essayaient au français étaient raillés et accusés de vouloir singer les J. Hallyday et autres T. Rossi. Période de reven-

1. Le Mooré, bien qu'étant une langue principalement parlée au Burkina Faso, fait désormais partie des langues nationales ivoiriennes à cause de la forte communauté burkinabè vivant dans ce pays.

dication culturelle et identitaire? Oui, peut-être. Même si le vent de l'authenticité africaine a soufflé moins fort sur la Côte d'Ivoire qu'ailleurs en Afrique, cette période post-indépendance paraissait riche en promesses de toutes sortes et il n'était pas exclu que les chanteurs ivoiriens, inconsciemment ou consciemment, eussent voulu apporter leur pierre à la construction de la nouvelle nation.

À partir du milieu des années 80, on observe un retour en force du français dans la chanson ivoirienne. Mais il ne s'agit plus du français standard, mais plutôt d'une langue orale composite, hybride où cohabitent des expressions en français populaire ivoirien, en nouchi, l'argot des jeunes et en langues ivoiriennes. À titre d'exemple, voici un extrait d'une chanson qui a eu beaucoup de succès en 1996, chanson dans laquelle l'auteur dénonçait le tribalisme² et l'intolérance.

– Qui fait ça? Faut pas fasser hein, nous s'amuser!

Refrain – Tribalisme n'est pas bon o!

– Baoulé dit qu'Agni est soûlard, Agni dit que Baoulé est soûlard

Entre les deux-là qui i boit même?

Refrain

– Gbêlê dit que ler sont digba, les Loubards disent i sont digba

Entre les deux-là qui i est gnaga?

Refrain

– Abidji dit que ler sont sorcier, Adiokrou dit que ler sont sorcier

Entre les deux-là qui peut boi acide?

Refrain : – Sorcellerie n'est pas bon o!

– Dioula dit que Tagbana a petit pied, Tagbana dit que Dioula a petit pied

Entre les deux là pour qui est cren?

Refrain

– Gagou dit que Dida a digba mollet, Dida dit que Gagou a digba mollet

Entre les deux-là pour qui est glôlô?

Refrain

– Pygmée dit que Niaboua est court, Niaboua dit que Pygmée est court

Entre les deux-là qui est plus grand?

Refrain

– Mauritanien dit qu'il est blanc, Albinos dit qu'il est blanc aussi

Entre les deux-là qui est blanc teint clair?

Refrain

Essai de traduction :

– Attention! Ne nous prenez pas au sérieux, c'est une blague!

– Le tribalisme est dangereux!

– Les Baoulé traitent les Agni d'ivrognes, les Agni en font autant

Où est donc la vérité?

– Les culturistes prétendent qu'ils sont musclés et forts, les Loubards disent qu'ils sont les plus

musclés et les plus forts

Où est donc la vérité?

– De ces deux ethnies, laquelle est la plus forte en sorcellerie?

– Les Dioula disent que les Tagbana ont de petits pieds, les Tagbana pensent plutôt que ce sont les Dioula qui ont de petits pieds

Où est la vérité?

2. Les transcriptions sont de nous puisque le texte n'a pas été écrit.

Le français et la question de l'identité culturelle ivoirienne

– Les Gagou prétendent que les Dida ont des mollets difformes, les Dida pensent le contraire

Où est donc la vérité ?

– Les Pygmées disent que les Niaboua sont de petite taille, les Niaboua prétendent le contraire

Où est la vérité ?

– Les Mauritaniens disent qu'ils sont des Blancs, les Albinos disent qu'eux aussi sont des Blancs

Lequel est le plus Blanc des deux ?)

Ce texte contient quelques traits caractéristiques du français populaire ivoirien (FPI) et du nouchi.

a) les caractéristiques relevant du FPI :

– l'absence d'article devant les noms d'ethnies : Baoulé, Agni, Gagou, Dida, Tagbana, Dioula, Adioukrou, Abidji, etc. ;

– des prononciations approximatives : « fasser » (fâcher), « 1^{er} » (leur) ;

– l'emploi des unités dicto-modales d'origine africaine telles que « dè!, o! » ;

– l'emploi particulier de « même » qui marque ici le superlatif ;

– l'emploi du présentatif « -là » fonctionnant comme élément à valeur anaphorique et emphatique ;

– la construction possessive avec « pour » dans « pour qui est gbôlô? » ;

– le pronom relatif qui en deux morceaux (qui + il) avec une prononciation approximative de il : « qui i boi » t : « qui boit? »

b) les caractéristiques relevant du nouchi :

Il s'agit surtout ici de mots de vocabulaire : « gbêlê » (culturiste), « digba » (gros et musclé), « gnaga » (gros et musclé), « cren » (mince), « gbôl » ô (gros et difforme).

En plus de ces caractéristique d'ordre linguistique, il faut ajouter que ces chansons sont chantées sur un rythme, un air, avec une mélodie typiquement ivoiriens, ce qui a pour effet de décomplexer et de sécuriser les chanteurs qui échappent ainsi au style « chocobit »³ décrié par l'ensemble des Ivoiriens. L'utilisation de cette sorte d'interlecte donne l'impression aux chanteurs qu'ils chantent en français sans y perdre ni leur identité, ni leur culture. De son côté, le public, qu'il soit lettré ou analphabète non locuteur du français, s'y retrouve de quelque manière : le public lettré parce qu'il pratique toutes les variétés de français présentes en Côte d'Ivoire, le public analphabète, parce qu'il y retrouve des rythmes, des vocalisations propres au terroir.

Mais la cohabitation du français avec les langues locales dans l'espace culturel ivoirien se solde aussi par des influences réciproques : les langues ivoiriennes subissent l'influence du français surtout dans leur lexique⁴ (emprunts et autres ajustements sémantiques d'items d'origine) ; les transformations que subit le français paraissent autrement plus importantes, si l'on en juge en tout cas par la forte tendance du français parlé en Côte d'Ivoire, toutes variétés confondues, à se démarquer du français central. Nous y reviendrons. Pour l'heure, examinons quelques cas d'emprunts au français sous la pression des besoins communicatifs des locuteurs ivoiriens. Étudions à titre illustratif, quelques cas d'emprunts du baoulé⁵ au français.

3. Faire « chocobit » (ou « chocobi »), c'est essayer de prononcer comme un Français alors qu'on est africain (IFA, p.79)

4. L'influence du français au niveau grammatical est pour l'instant infime et joue, au niveau individuel, sur des détails.

5. Le baoulé est une langue kwa de Côte d'Ivoire possédant un poids démographique important.

Des emprunts au français : l'exemple du Baoulé

Le baoulé, comme toutes les langues de Côte d'Ivoire, emprunte énormément au français. D'une manière générale, une langue emprunte à une autre pour combler une lacune dans son lexique pour désigner un objet ou un concept d'introduction récente. Il arrive aussi que cet objet ou ce concept existent dans la langue emprunteuse accompagnés de désignations précises, mais l'emprunt, porté par la force culturelle de la langue d'origine finit par s'imposer. C'est le premier aspect que nous allons étudier. Le tableau suivant contient des mots français empruntés par le baoulé ainsi que leurs équivalents dans cette même langue (...)⁶.

Quelques exemples de transformation du français sous la pression des langues et de la culture ivoirienne

Le français parlé en Côte d'Ivoire comprend, grosso modo, deux variétés : l'une, le français local, est parlée par les « lettrés », l'autre, le français populaire ivoirien, est parlée par les gens peu ou pas lettrés. Nous ne nous étendons pas ici sur cet aspect de la question. Nous allons nous contenter de prendre des exemples dans l'une et l'autre variété pour attester des changements qui se produisent dans ce français. Nous relevons d'abord que le rôle prépondérant que joue l'école dans l'apprentissage du français fait qu'on retrouve chez les Ivoiriens un goût immodéré pour les formules livresques et des tournures recherchées ou un peu désuètes. C'est à cela qu'on doit la fréquence très élevée en français de Côte d'Ivoire des expressions telles que « eu égard », « n'eût été », « tout un chacun » ; des adverbes en -ment tels que « copieusement » : « Elles nous croient et toute la nuit, elles nous font copieusement l'amour » (Bandama, 89), « nuitamment », etc. ; la mauvaise maîtrise d'expressions toutes faites : « Et de là à se prétendre simple comme le bonjour, il n'y avait qu'un pas » (Dadié, *Un Nègre à Paris*, 147), « Ne voulant en aucune façon mélanger les serviettes et les torchons » (... les torchons et les serviettes) (id.).

Par ailleurs, l'influence des langues ivoiriennes sur le français est manifeste :

a) à travers certaines traductions littérales d'énoncés africains : « Trois dorment (habitent) en ville et puis ils viennent tous les matins » (énoncé d'un instituteur) ;

b) par des constructions qui sont des calques. Par exemple :

– l'introduction de verbes sériels en français⁷ : « Quand on était là-bas, des fois, matin, on prend marcher, comme ça, en brousse » (propos d'un analphabète), « je pense que je vais aller sur le même chemin que le directeur, parler également du travail que nous faisons » (phrase prononcée par un instituteur).

– l'effacement de l'article : « j'ai aubergine », « dans votre pays, est-ce qu'il y a montagnes? » ; « quand on fait le coton, pour ça, c'est bon, même maïs aussi, riz aussi » (énoncés produits par une paysanne) ;

On relève, au niveau du lexique, des mots comme « gagner » dont la fréquence élevée vient de ce que son équivalent dans les langues du substrat a plusieurs acceptions : « gagner enfant », (accoucher d'un enfant ou avoir des enfants), « on gagne pas l'eau, c'est dans une voiture qu'on va chercher l'eau » (propos d'un paysan lettré). On retiendra également, surtout dans les journaux ou les œuvres littéraires, l'emploi de mots africains qui sont difficilement traduisibles ou que l'auteur refuse de traduire pour faire « couleur locale »⁸ et qui sont autant de

6. Données non récupérables sur la disquette fournie à la coordination.

7. Les verbes sériels (ou série verbale) sont des faits de composition au niveau du prédicat. En fait, il s'agit d'une suite de deux, voire trois verbes fonctionnant sur le plan syntaxique comme un prédicat unique. Par exemple, dans les langues ivoiriennes qui connaissent cette construction, « apporter » et « emporter » se disent littéralement « prendre... venir » et « prendre...partir ».

8. Il faut préciser cependant que ces mots « étrangers » sont transcrits en orthographe française.

xénismes⁹ : « La qualité de son riz et son atiéké écrase la concurrence. Le fumet de son kédjénou accueille les clients à distance » (Bailly, 1989 : 61), « Quand un bilakro, un garnement, se soulage dans votre jardin, on ne s'abaisse pas à courir après lui, on recherche son père » (Kourouma, 1990 : 175). Concernant ce dernier auteur, on peut mentionner les « malinkismes »¹⁰ recensés dans son roman *Monnè, outrages et défis* : « dèguè » (bouillie de mil), « drékéba » (boubou), « loutan » (champ cultivé), « origou » (vautour), « tar » (lit en bambou), « seko » (natte de paille), « sunmara » (épice à base de néré), « tabala » (tam-tam), « fama » (roi), etc. Atiéké, kédjénou, bilakro, dèguè, drékéba, loutan, origou, tara, seko, sunmara, tabala, fama expriment des réalités propres à la culture ivoirienne et même ouest africaine, une culture dont le caractère métissé est inscrit dans le lexique mixte de la langue.

On peut citer, dans le même ordre d'idée, l'emploi massif de proverbes d'origine ivoirienne (ou africaine) dans des romans comme *Les soleils des indépendances* et *Monnè, outrages et défis* de A. Kourouma. En voici quelques exemples :

- « La vérité, comme le piment mûr, rougit les yeux, mais ne les crève pas » (Les soleils..., 77);
- « Le bubale ne bondit pas pour que son rejeton rampe » (Les soleils..., 74);
- « Un margouillat ne se taille pas une culotte sans aménager un trou pour la sortie de sa queue » (Monnè..., 63);
- « Les hyènes et les caprins ne vont pas au salam dans la même mosquée » (Monnè..., 241);
- « L'hyène a beau être édentée, sa bouche ne sera jamais un chemin de passage pour le caprin. » (Les soleils..., 16).

L'analyse présentée dans les pages précédentes montre que, globalement, la culture ivoirienne moderne se transmet aujourd'hui par le français. L'absence, ou plutôt la place de plus en plus réduite accordée aux langues locales dans la transmission de cette culture constitue l'obstacle essentiel à la survie d'éléments culturels d'origine. Sans vouloir prendre position sur l'hypothèse Sapir-Whorf¹¹, nous devons tout de même admettre que la langue est un élément central de toute culture.

Alors, par rapport à ces mutations qui à terme condamnent leurs langues à une disparition certaine, quels sont les sentiments des Ivoiriens ? On pourrait répondre à cette question par une boutade en disant « qu'il n'y a rien de nouveau sous les cocotiers » et que ce genre de questionnement « philosophique » ne préoccupe guère les Ivoiriens. Ce peuple, il est vrai, semble vivre sa francophonie (francophilie (?)) sans état d'âme et sans acrimonies particulières. Mais on aurait tort car ces bouleversements linguistico-culturels ne laissent pas les Ivoiriens indifférents, en dépit des apparences contraires. Nous en voulons pour preuves les nombreux débats à la télévision, à la radio et dans la presse écrite auxquels il nous a été donné de participer. Au cours d'un de ces débats dont le thème était justement *Quelle cohabitation entre le français, notre langue officielle et nos langues nationales ?*, nous avons enregistré la contribution suivante d'un écrivain et journaliste ivoirien, J. Carlos, contribution que nous transcrivons ici in extenso : « Nos langues nationales font partie de notre patrimoine culturel. Et nous assumons un héritage historique qui fait que nous sommes coupés de ces langues qui constituent non seulement des véhicules d'une pensée, mais aussi le moule de toute notre culture. Et en utilisant la langue française, nous avons comme le sentiment d'un échec, parce que nous avons appris la langue française, elle n'est pas notre langue maternelle, mais elle est devenue non seulement une langue de communication, mais une langue de création, qui laisse pratiquement en « rade » nos langues nationales qui devraient être les éléments à partir desquels nous devons

9. Les xénismes sont des termes ou des locutions qu'on reconnaît dans les textes français comme étant de structure phonologique, morphologique et d'origine distinctes de celles du français et qui de surcroît ne sont pas enregistrés dans les dictionnaires de la langue française.

10. Mots malinké. Le malinké est une variété mandingue de Côte d'Ivoire.

11. Selon cette hypothèse, chaque langue « analyse » d'une façon qui lui est propre la réalité concrète; la façon de « raisonner » de chaque locuteur dépend de la langue qu'il pratique.

dire notre moi authentique. Ça, nous n'arrivons pas à le faire et c'est quand même pénible. Les stratégies pour la promotion des langues nationales ne manquent pas, mais ces stratégies jurent par rapport à la réalité, laquelle réalité est dominée par la langue étrangère qu'est la langue française. C'est ce dilemme que je souligne et qui s'explique chez moi par ce malaise dont je vous parlais ».¹²

L'opinion de cet écrivain-journaliste n'est certes pas originale, mais c'est en ces termes que l'on continue à poser ce débat. Cette ambivalence des sentiments des Ivoiriens vis-à-vis de l'évolution de la situation linguistique de leur pays, on la retrouve dans ces réponses fournies par des personnes interrogées lors d'une récente enquête. À la question (posée aux autorités politiques et administratives (maires, préfets et députés et à des parents d'élèves) « Quel sentiment éprouvez-vous quand vous parlez votre langue maternelle? », on a enregistré 138 réponses réparties comme suit :

- éprouvent un sentiment de fierté : 131
- éprouvent un sentiment de gêne : 02
- ne se prononcent pas : 05

Mais lorsque, dans une deuxième question, la proposition d'étudier en langues nationales est mise en balance avec les études en français, on a enregistré 270 réponses (parents d'élèves : 128, élèves et étudiants : 142) réparties comme suit :

- étudier uniquement en langues nationales : 07
- étudier uniquement en français : 45
- étudier en français et en langues nationales : 164
- ne se prononcent pas : 54

Il ressort de ces réponses que les Ivoiriens souhaiteraient un enseignement qui associe langues nationales et français. Évidemment, il serait hasardeux de tirer des conclusions à partir d'un si faible échantillon, mais ces réponses sont des signes que ce débat n'est pas définitivement clos chez les Ivoiriens. La seule difficulté vient de ce que jusqu'à présent, les responsables politiques du pays n'ont pas défini une véritable politique linguistique que réclament pourtant les Ivoiriens quand ils ont l'occasion de s'exprimer sur la question. Certes, il n'est pas question de rejet du français, mais leur interrogation majeure concerne la survie des langues et des cultures nationales.

Faute de réponse claire, se fait jour, en marge de ce débat, une autre tendance de plus en plus manifeste chez certains intellectuels à revendiquer une norme propre au français local. La presse se fait de temps en temps l'écho de cette revendication. Dans un article intitulé *Les Ivoiriens ont-ils « leur » propre français?*, un journaliste écrivait, il y a quelques années : « Les déformations [du français] sont donc un effort fait pour maîtriser la langue française, un effort de nivelation pour que cette langue corresponde au tempérament de l'Ivoirien. L'on s'exprime mieux en un français ivoirisé qu'en un français standard¹³ : « j'ai fait accident » traduit mieux l'action que « j'ai fait un accident » qui semble plus long, très lent et donne une sensation plus froide »¹⁴.

Cette tendance se confirme aujourd'hui à travers le lexique et la grammaire du français tel qu'il est parlé en Côte d'Ivoire et à travers une sémantaxe particulière¹⁵.

12. Intervention enregistrée lors de l'émission « Masculin-féminin » de radio Côte d'Ivoire le dimanche 10 juin 1989.

13. C'est nous qui soulignons.

14. *Ivoire-Dimanche* du 30 novembre 1976.

15. G. Manessy désigne par ce terme « des manières africaines de voir les choses et de catégoriser l'expérience ».

Bibliographie

- BATENAN, Z. (1995), *L'emploi du proverbe dans le roman africain*, Thèse pour le Doctorat de 3^e Cycle, Université de Cocody-Abidjan.
- BAILLY, D. (1989), *Secret d'état* (roman), CEDA, Abidjan.
- KOUROUMA, A. (1976), *Les soleils des indépendances* (roman), Seuil, Paris.
- KOUROUMA, A. (1990), *Monnè, outrages et défis* (roman), Seuil, Paris.
- CHAUDENSON, R. (1989), Créolisation linguistique, créolisation culturelle, in *Études créoles*, Didier Érudition, Paris.
- FREY, C. (1994), Un point de vue sur les langues vernaculaire, véhiculaire et internationale au Burundi, in *À propos du français en Afrique. Questions de normes*, Université de Nice-Sophia Antipolis.
- KONE, D., MEL, B.-G., SANGARE, A. (1995), *Les politiques d'utilisation des langues nationales les systèmes éducatifs africains. Synthèse du rapport de Côte d'Ivoire*, CRDI-ILA, Abidjan.
- CARTERON, M. (1975), *Petit lexique baoulé-français*, Mission catholique de Bocanda, Côte d'Ivoire.

Atelier : Représentations linguistiques

Les représentations de la langue française à Ouagadougou

Abou Napon

Le français aujourd'hui cité comme une langue de l'Afrique est la langue officielle de tous les États de la francophonie. Cependant cette langue à laquelle tous les citoyens de ces pays ont droit n'est pratiquée que par une proportion réduite des populations (10 %) en moyenne. De ce fait, « 90 % des messages adressés dans cette langue se perdent » (Chaudenson, 1992 : 36). Pourtant, on note l'existence de certaines langues africaines à même d'être utilisées pour la transmission des messages mais qui sont laissées pour compte par les dirigeants africains.

Le Burkina Faso comme la plupart des pays francophones n'échappe pas à la règle. Le français occupe une place de choix dans le champ communicatif burkinabè. Dans ce contexte donc, l'on a cherché pendant longtemps à faire apprendre le français par tout le monde et ce par l'intermédiaire de l'école. Retenons que l'école n'a pas réussi à diffuser la langue française en raison de son caractère sélectif. À ce sujet, J. C. Naba (1989) citant Traore (1986) affirme que des « 12,9 % d'enfants qui ont la chance de passer une journée de leur vie dans une salle de classe, 55,74 % redoublent entre la première et la sixième année scolaire... 11,77 % sont admis à l'entrée en sixième... 88,33 % sont remis à leurs parents selon la formule consacrée ». Quant aux autres qui n'ont pas été scolarisés, leur apprentissage du français se fait sur « le tas » ou dans « la rue ».

La situation du français dans le pays va donner naissance à deux types de locuteurs : les scolarisés et les non scolarisés. À cette opposition s'ajoute une autre (locuteurs du français/locuteurs des langues nationales).

Dans ce contexte donc, notre objet est de cerner les attitudes des Burkinabè et plus singulièrement des Ouagalais vis-à-vis du français.

Notre problématique se résume donc en une seule question : les représentations de la langue française sont-elles les mêmes chez tous les locuteurs ? Il s'agira pour nous d'appréhender les conséquences sociales et psychologiques de la présence du français dans la vie politique, économique et sociale de la ville.

Les hypothèses qui suivent permettront de répondre à notre interrogation.

Les attitudes vis-à-vis du français sont les mêmes quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle des gens.

Nul n'est satisfait des relations qu'il entretient avec le français.

Pour mener à bien cette étude, nous nous sommes intéressés aux propos de personnes qui ont été scolarisées et à ceux d'informateurs qui ont appris le français sur « le tas ».

Pour ce faire, nous avons utilisé un questionnaire semi-directif pour recueillir le point de vue des locuteurs sur la présence du français à Ouagadougou. Ce questionnaire a pris en compte l'activité socioprofessionnelle des enquêtés. Les acteurs sociaux tels que les fonctionnaires, les commerçants, les gardiens de cycles, les étudiants et les mécaniciens ont été interrogés, car ce sont eux qui sont « dynamiques » en milieu urbain. Ces 4 acteurs, en raison de leurs activités, ont recours le plus souvent à la langue française pour faciliter l'intercompréhension entre eux et leurs interlocuteurs qui appartiennent à des groupes ethniques différents. L'enquête a touché 300 personnes soit 60 personnes par activité socioprofessionnelle. Elle visait à prendre en compte aussi bien les acteurs du secteur formel (institutions étatiques) et ceux du secteur informel (personnes exerçant des activités ne relevant pas de l'autorité de l'État).

Pour amener les gens à se prononcer sur les rapports qu'ils entretiennent avec la langue française nous leur avons posé un certain nombre de questions ayant trait aux points suivants :

- 1) L'image qu'ils ont de leur pratique langagière?
- 2) Comment évaluent-ils leurs performances de la langue?
- 3) Quelle représentation font-ils de leurs usages linguistiques dans les différents cadres de socialisation que constituent la famille, le lieu de travail et la rue?
- 4) Quelle est l'importance du français au Burkina Faso en général et à Ouagadougou en particulier?
- 5) Que pensent-ils des locuteurs du français en général?

Les différentes réponses recueillies auprès des informateurs révèlent deux tendances dans les attitudes, un attachement à la langue française et une insatisfaction linguistique.

L'attachement linguistique

Il ressort de notre analyse des données que la majorité des Ouagalais sont très attachés à la langue française. L'importance de cette langue est soulignée aussi bien par les personnes appartenant au secteur informel que celles qui travaillent dans le secteur formel. Plusieurs termes sont utilisés pour montrer pourquoi les Burkinabè ont recours à la « langue de Molière ». Il s'agit entre autres des éléments suivants : langue des affaires, communiquer avec les autres, langue de l'emploi, langue pour voyager, langue de commerce etc. Les rôles attribués au français par les enquêtés peuvent être résumés dans le tableau qui suit :

Catégorie socio-professionnelle Rôle	E	F	C	G	M
Communication	+	+	+	+	+
Commerce	+	+	+	+	+
Correspondances	+	+	+	+	+
Loisirs	+	+	+	+	+
Emploi rémunérateur	+	+	+	+	+
Promotion sociale	+	+	+	+	+
Voyages	+	+	+	+	+
Affaires	+	+	+	+	+

Commentaire du tableau.

Le signe + indique que le rôle est signalé par le groupe socio-professionnel.

E : Étudiants

F : Fonctionnaires

C : Commerçants

G : Gardiens

M : Mécaniciens

Quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle, tous reconnaissent que l'on peut se servir de la langue française dans les cadres ci-dessus cités. À titre illustratif, nous montrerons comment ils témoignent cet intérêt à travers les jugements qui ont été recueillis auprès d'eux.

Langue française et communication

Pour l'ensemble de nos informateurs le français est indispensable à la communication dans la ville de Ouagadougou en raison du caractère composite de celle-ci. Capitale du Burkina

Les représentations de la langue française à Ouagadougou

Faso, elle accueille les représentants des 60 groupes ethniques qui composent la nation burkinabè à la recherche de meilleures conditions de vie. En effet, l'agglomération en raison de son statut est le poumon politique, économique et culturel du pays. Tout est concentré dans cette localité au détriment des autres villes et villages du Burkina Faso.

Une fois à Ouagadougou, les chercheurs d'emploi se rendent compte qu'ils ne peuvent satisfaire à leurs besoins en utilisant uniquement leur langue maternelle. Face à cette réalité, ils sont obligés de s'appropriier la langue française dans la mesure où celle-ci est omniprésente dans la vie économique, politique et culturelle de Ouagadougou. L'importance du français dans le champ communicatif de la cité et soulignée à travers les propos des interviewés.

(E) : Le français permet aux Burkinabè de communiquer entre eux mais également avec un grand nombre de francophone.

(E) : Le français permet aux Burkinabè de différentes ethnies de communiquer entre eux.

(C) : Il faut parler français à Ouaga, parce que tous les clients ne sont pas Mossi. Il y a toutes les ethnies, toutes les nationalités.

(C) : Il y a des endroits où il faut obligatoirement parler français car tout le monde ne parle pas le mooré.

(M) : Avec le français on communique facilement avec d'autres personnes à Ouagadougou.

(M) : Si tu veux communiquer dans les lieux publics il faut parler le français.

(F) : Le français me permet de communiquer avec des personnes d'origines diverses.

(F) : Le français me permet d'échanger avec mon entourage.

(G) : Des clients ne comprennent pas mooré donc je leur parle en français. Donc, le français aide les gens à communiquer entre eux.

(G) : Le français me permet de parler avec les gens qui ne parlent pas la même langue que moi. Par exemple dans le commerce pour vendre avec les clients qui ne parlent pas le mooré.

Les verbes communément utilisés dans les propos des enquêtés sont « communiquer », « converser », « échanger ». Le français, en raison sa situation, joue un rôle véhiculaire dans les échanges à Ouagadougou. Nous faisons cette affirmation en nous appuyant sur les propos du genre : communiquer avec les autres, échanger avec les autres, converser avec les autres qui ne parlent pas français. Le rôle du français langue d'intercommunication permettant aux différents groupes ethniques de communiquer est souligné une fois de plus. C'est donc une langue du statu quo, permettant de faciliter l'intercommunication dans la ville.

Langue française et travail

L'importance du français dans la recherche d'un emploi rémunérateur est soulignée par tous les informateurs.

(E) : Pour avoir un job, il est nécessaire de parler français.

(E) : Le français est le principal moyen d'avoir un emploi salarié.

(F) : Le français est indispensable si l'on veut accéder aux métiers de la fonction publique.

(F) : C'est facile pour ceux qui parlent français d'avoir du boulot.

(C) : Ceux qui parlent français, ce sont eux qui ont les bons boulots, ils peuvent passer les concours.

(C) : Avec le français les gens ont du bon travail dans le pays, je vous dis que ce sont eux qui sont depuis longtemps les patrons.

(M) : Tu sais les patrons sont ceux qui parlent le français.

(M) : Pour avoir du travail il faut savoir parler français sinon tu ne gagnes rien.

(G) : Ceux qui parlent français ont du bon travail dans l'État qui les paie à chaque fin de mois.

(G) : Le français permet de trouver le travail qu'on veut.

Quel que soit le terme (job, boulot, travail) utilisé pour désigner l'activité qui aide les Burkinabè et plus singulièrement les Ouagalais à vivre, force est de constater que le mythe du français outil de travail subsiste à Ouagadougou alors qu'il a disparu dans bien de capitales

africaines en raison du lot important de diplômés qui chôment actuellement dans tous les pays francophones. En effet, le français fait la loi du marché du travail. Entre deux personnes qui cherchent un emploi manuel dans l'administration par exemple, l'on prendra celui qui peut s'exprimer en français même médiocrement pour faciliter la communication entre les demandeurs de service et lui, le français étant la langue de fonctionnement de l'administration.

À travers les propos des enquêtés il y a également du non-dit. En disant par exemple que « ce sont ceux qui parlent français qui gagnent du bon boulot », ils établissent une hiérarchie entre eux et ceux qui ne comprennent pas le français. Compte tenu du fait que ces derniers n'ont pas été scolarisés, ils ne peuvent pas bénéficier d'un emploi rémunéré à la fonction publique. L'école est indexée ici car elle est la seule responsable de la situation. À cause de son caractère antidémocratique elle ne permet de scolariser qu'une infime partie de la population (elle est sélective). Quant aux autres qui souhaiteraient prétendre à un quelconque emploi ils doivent se débrouiller pour maîtriser la langue française sur le tas.

Ainsi donc nous pouvons avoir le schéma suivant pour résumer ce que pensent les locuteurs Ouagalais de la fonction de travail de la langue française.

Parler français → travail bureaucratique.

Parler langue nationale → travail manuel.

Leur attitude est liée, selon nous, au fait qu'ils sont omnibusés par la satisfaction que leur procure leur maîtrise de la langue française. Ce qui nous pousse alors à dire qu'il faut lire leurs propos entre les lignes sinon l'on risquerait de dire que sans français on ne peut travailler à Ouagadougou.

Langue française et promotion sociale

Au Burkina et plus singulièrement à Ouagadougou, il y a une pression sociale qui amène les gens à parler la langue française. En effet parler le français vous confère un certain statut à Ouagadougou. Ainsi une personne qui ne comprend ni ne parle français est traitée d'analphabète : lequel terme est synonyme d'ignorant, d'inculte, etc. Dans un tel contexte, connaître ne serait-ce que quelques mots en français permet à un individu d'appartenir à la classe des francophones ouagalais. L'on constate que parler français est un signum social (une façon particulière pour un individu de se distinguer du reste de la population). Le désir d'appartenir à la classe des francophones se vérifie à travers les propos des enquêtés.

(F) : Ceux qui parlent le français peuvent facilement s'intégrer dans un milieu francophone que celui qui ignore le français.

(F) : Ceux qui parlent français ont beaucoup plus de chance de dominer ceux qui ne parlent pas français.

(F) : Sans le français, on ne te considère même pas quand tu parles.

(E) : Ceux qui parlent français sont nantis socialement et culturellement.

(E) : Les locuteurs du français peuvent occuper certaines fonctions que les autres ne peuvent pas.

(E) : Ceux qui parlent français, ce sont eux qui dirigent le pays.

(M) : Les gens qui parlent français sont dans les bureaux, et nous, nous sommes dehors. Ça veut dire qu'ils sont supérieurs.

(M) : Tous les hauts cadres sont ceux qui parlent français.

(M) : Le français, c'est le français qui permet à ceux qui parlent français de diriger les autres.

(G) : Si tu arrives à parler français, tu es plus vu, tu es plus considéré.

(G) : Ceux qui ne parlent pas français sont limités car ils ne peuvent aller dans tous les coins.

(G) : Ce sont ceux qui parlent français qui travaillent dans les bureaux à Ouaga ici.

(C) : Ceux qui parlent français sont bien placés sur le plan social ce sont eux qui ont les bons boulots.

(C) : À Ouagadougou, le français permet de commander les gens.

À travers les jugements de valeurs de nos enquêtés, le français apparaît comme un important outil de promotion sociale car il permet d'une part, aux francophones d'obtenir un emploi et d'autre part, d'établir une distance entre eux et leurs interlocuteurs ne parlant que les langues nationales. Dans la mesure où tous les débats sur la vie nationale se déroulent en français, les francophones monopolisent la parole au détriment des autres. Quant à ces derniers, ils sont dans une situation d'entière soumission. Tout ce qui est bien pour les premiers leur est imposé sans tenir compte de leur avis. Quant on se décide à leur traduire les discours du français aux langues nationales cela est fait avec toutes les imperfections que comporte toute activité de ce genre et pire encore le message est souvent déformé en vue d'arranger les affaires de la classe dirigeante. Cette situation a pour conséquence le monopole de la vie politique, sociale et culturelle de Ouagadougou par les francophones. Ce qui permet de subdiviser les habitants en deux catégories : les francophones ou « élites » et les non francophones ou « délaissés ».

Au regard de la perception qu'ont les sujets observés, nous pouvons constituer le schéma suivant pour résumer la place du français chez les Ouagalais.

Communication → Travail → Promotion sociale

Ainsi on cherche d'abord à parler français pour communiquer, et par la suite pour obtenir un travail. La promotion sociale ne vient qu'en dernière position.

Si les francophones ouagalais reconnaissent l'importance de la langue française dans la cité, il n'en demeure pas moins qu'ils restent insatisfaits de leur performance linguistique. C'est cet état de mécontentement que nous appelons insatisfaction linguistique.

L'insatisfaction linguistique

Cette attitude s'observe aussi bien chez les fonctionnaires et étudiants locuteurs modèles pour les non francophones que chez ceux qui ont appris le français sur le tas. Il se dégage ainsi une sorte de culpabilité linguistique chez nos enquêtés. Les premiers ne sont pas satisfaits de leur pratique langagière en raison de la baisse du niveau de l'enseignement de la langue française à Ouagadougou (affirmation basée sur les propos des enquêtés). Quant aux seconds ils accusent l'institution scolaire d'être responsable de leur non maîtrise de la langue française à cause de son caractère sélectif. Ainsi, le peu de rudiments qu'ils ont du français ne leur permet pas de prétendre aux mêmes avantages que ceux qui ont été scolarisés.

Étudiants et fonctionnaires et leur pratique langagière

Aux dires des informateurs, ils ne maîtrisent pas la langue française à cause de la baisse du niveau de l'enseignement de cette langue. Les assertions qui suivent illustrent cet état de faits.

F) : Je ne parle pas bien français car le niveau de l'enseignement a véritablement baissé. Les vieux s'expriment mieux car ces derniers ont été bien formés que nous.

F) : Quand je parle, je me rends compte que je fais des fautes c'est pourquoi je ne suis pas content de mon niveau en français. Cela est dû à la formation que j'ai reçue. Je suis faible en français car je n'ai pas été bien enseigné au primaire. Avant les enseignants du primaire avaient une bonne base et étaient conscients de ce qu'ils faisaient comme boulot. De nos jours, les jeunes vivent dans l'enseignement par contrainte.

E) : Moi ne parle pas bien français à cause de la formation que j'ai reçue. D'ailleurs il est établi que le niveau de l'enseignement a baissé au Burkina Faso.

(E) : Mon niveau en français est moyen mais ce n'est pas de ma faute. Je pense que je n'ai pas été bien formé quand j'étais au primaire.

(E) : J'ai beaucoup de lacunes en français et il faut que je les comble pendant qu'il est temps. Mais enfin, je ne suis pas le seul à avoir des problèmes. Tous les jeunes ont des problèmes aujourd'hui à cause de la baisse de niveau de l'enseignement dans le pays.

Parler bien français signifie s'exprimer sans fautes et ne pas bien parler français signifie s'exprimer avec beaucoup de fautes. Sur l'ensemble des 120 enquêtés, 60 étudiants et 60 fonctionnaires, aucun n'a déclaré qu'il était content de sa performance linguistique.

À travers un tel comportement, le français est présenté comme une langue difficile, voire impossible à apprendre. Nous voyons que le mythe du français langue dure et difficile, qui résiste même à l'apprentissage scolaire et met au défi tous les sujets, est présent dans la conscience linguistique de nos témoins.

En raison de la complexité de la langue française, les enseignants sont incriminés pour justifier la mauvaise pratique des uns et des autres. Nous pensons que ceci est un argument facile et peu convaincant car l'enseignant ne peut rien apporter à l'enseigné tant que ce dernier lui-même ne serait pas motivé pour l'apprentissage. À cela, il faut ajouter que l'acquisition de la connaissance ne se fait pas uniquement en classe, elle se fait également en dehors des institutions scolaires.

Nous pensons que la vraie entrave à la maîtrise du français est le manque de lecture. En effet, les gens lisent peu au Burkina Faso et plus singulièrement à Ouagadougou. Il n'est pas rare de voir quelqu'un tenir un journal et demander à son voisin le contenu du dit journal. Et pire encore, il y a des personnes qui achètent des journaux tous les jours sans les lire. Cette situation est liée au caractère culturel de l'oralité chez les Africains. À ce propos A. Batiana (1995) souligne que « les Africains préfèrent la chaleur de la parole proférée au froid de l'écrit ». Si les Ouagalais veulent donc maîtriser la langue française, il faut qu'ils se débarrassent de cette tare culturelle car de nos jours, parler uniquement une langue ne permet pas sa maîtrise. La lecture, l'écriture et la pratique orale d'une langue sont les éléments qui permettent de se faire une idée des performances qu'a un individu dans une langue donnée.

Les commerçants, les gardiens de cycles, les mécaniciens et leur performance linguistique

Tout comme chez les acteurs du secteur formel, nous avons cherché à voir comment les informateurs du secteur informel jugent leur propre performance linguistique par rapport à d'autres personnes. Pour nos enquêtés, leur performance linguistique n'est pas du tout satisfaisante. Les termes utilisés pour caractériser leur performance sont perçus à travers les réponses.

(M) : Je me débrouille seulement car je n'ai pas fait l'école. Mon français n'est pas bon.

(M) : Mon français n'est pas bon car je n'ai pas été loin à l'école. Je me débrouille seulement.

(M) : Je ne parle pas bien français. J'ai quitté le primaire sans avoir beaucoup avancé.

(C) : Non je ne parle pas bien français, je fais des fautes. Je n'ai pas fait l'école.

(C) : Je bricole en français, je n'ai pas fréquenté l'école.

(G) : Je ne peux pas dire que je parle bien français, je me débrouille.

(G) : Moi en tout cas je fais de mon mieux pour être compris.

Les termes tels que « se débrouiller, ne pas parler bien, bricoler, pas bon etc. » sont des éléments qui reviennent plus fréquemment dans la bouche des informateurs. À travers les propos des enquêtés, il se dégage un malaise linguistique. Cela est dû au fait qu'ils n'ont pas fréquenté l'école pendant longtemps. De ce fait, il apparaît une sorte de culpabilité linguistique le rejet de sa propre performance linguistique au profit du modèle dominant; lequel modèle est pourtant inaccessible à cette catégorie de personnes. On a l'impression qu'elles ont du mal à s'adapter à leur situation de semi-francophones (maîtrise insuffisante de la langue).

Les projets linguistiques

Ici, il s'agit de donner un aperçu sur la manière dont nos informateurs souhaitent apprendre la langue française et ce afin de satisfaire leurs besoins de communication.

Les étudiants, les fonctionnaires face à la langue française

Le souhait de tous les informateurs est d'arriver à maîtriser la langue française au même titre que les enseignants, les juristes, les écrivains, etc. Pour eux, seule cette catégorie de personnes est à même de s'exprimer avec aisance dans « la langue de Molière ». Selon eux la personnalité linguistique se reconnaît à partir du français. Les propos qui suivent illustrent notre propos.

(E) : À Ouagadougou ceux qui parlent bien français sont Maître Pacéré, Laurent Bado.

(E) : Ceux qui parlent bien le français sont Norbert Zongo, Laurent Bado.

(E) : Les professeurs qui communiquent avec les étudiants en français le parlent bien.

(F) : Les gens qui parlent bien français sont Senghor, Ky Zerbo, Hampaté Bâ.

(H) : Les enseignants parlent bien français.

(F) : Les journalistes, les enseignants, les écrivains parlent bien français.

Mais qui sont les personnes citées dans les propos des informateurs ?

Les hommes ci-dessus sont des journalistes ou des écrivains. Ainsi, pour les francophones ouagalais, dire que l'on maîtrise le français, c'est appartenir à cette catégorie de personnes de lettres. De ce fait, tout le monde aspire à parler français et à écrire comme le font les élites.

Pour les enquêtés, la pratique langagière des élites est le modèle de référence pour quiconque souhaiterait apprendre la langue française. Le français apparaît pour eux comme un outil de promotion individuelle. On cherche à parler français comme une telle personne et non pas pour enrichir ses connaissances ou en d'autres termes se « cultiver ».

Les acteurs du secteur informel face au français

Si pour les fonctionnaires et les étudiants seuls les hommes de lettres sont à même de manier le français avec aisance, pour les autres ce n'est pas le cas. Selon eux, le modèle de référence est le français des scolarisés. Ce qui sous-entend que toute personne qui a été à l'école parle bien le français. Ce jugement est lié au fait que les acteurs sociaux ont conscience de la variation linguistique qui existe dans toute langue. Pour eux, il existerait deux types de français : le français des scolarisés et le français des non scolarisés. Dans ce contexte, ces derniers font du français un outil de promotion collective car c'est en cherchant à mieux parler français qu'ils pourront participer activement à la vie politique de la ville. C'est donc par rapport à cette réalité qu'ils aspirent tous à suivre des cours du soir en vue d'améliorer leur performance linguistique. Certes, ce qu'ils disent est beau, mais l'on peut se demander s'ils auront le temps matériel de le faire en raison de leurs activités très prenantes.

Conclusion

Le travail présenté s'inscrit dans le domaine de la sociolinguistique urbaine. Il s'agit d'une étude sur les représentations que les francophones ont du français à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso. Il a permis de se rendre compte que deux attitudes se dégagent à travers les propos des informateurs. Le premier comportement qui se dégage est l'attachement des uns et des autres à la langue française. En effet, cette dernière en raison des fonctions de travail, de communication et de promotion sociale est un *signum social* à Ouagadougou. Ainsi, connaître ne serait-ce que quelques notions en français confère une certaine plus-value sociale. Le deuxième type d'attitude que l'on observe est un sentiment d'insatisfaction linguistique.

Aucun des enquêtés n'est fier de sa pratique linguistique. Chacun vise un modèle situé plus haut. Au regard de cet engouement pour la langue française nous nous demandons s'il serait possible de revaloriser les langues nationales. Cette revalorisation tient non seulement à leur enseignement mais surtout au statut et au rôle qu'on leur fera jouer sur l'échiquier national. En ce qui concerne le français, son importance ne cessera de grandir dans la mesure où il est la langue neutre de la communication et du développement au Burkina Faso.

Bibliographie

- ATIANA, A. (1995), Problématique d'une politique linguistique : Le cas du Burkina Faso, in les actes du colloque Politiques linguistiques : *Mythes et réalités*, Dakar, 16-18 déc. 1995.
- BAYLON, C. (1991), *Sociolinguistique, Société, Langue et discours*, Nathan, Paris, 287 p.
- CAITUCOLI, C. (dir.) (1993), *Le français au Burkina Faso*, URA SUDDL, 1164, Université de Rouen, 115 p.
- CHAUDENSON, R. (dir.) (1991), *La francophonie, représentations, réalités, perspectives*, Didier Érudition, Paris, 203 p.
- ÉLOY, J.-M. (dir.) (1995), *La qualité de la langue ? Le cas du français*, Champion, Paris, 461 p.
- NABA, J.-C. (1991), *Le gulmanceman : Essai de systématisation (Phonologie, tonologie, morpho-phonologie nominale système verbal)*, Thèse de 3^e cycle, Université de Bayreuth, 282 p.
- NAPON, A., FASO, A. (1992), *Étude du français des non-lettrés au Burkina*, Doctorat unique, Université de Rouen, 322 p.
- NTOLE, K. (1991), *L'Afrique afro-francophone*, Didier Érudition, Paris, 183 p.
- TIRVASSEN, R. (1994), *Communication et développement : le cas de l'île Maurice*, Didier Érudition, Paris, 105 p.